



# Le Grand Lyon qui dialogue



DEBAT RETROPROSPECTIF

Février 2010

# Le Grand Lyon a 40 ans !

S'agissant d'une collectivité c'est très peu, c'est très jeune ! Pourtant le Grand Lyon est déjà porteur de toute une histoire, intimement liée à celle de son territoire.

Cette histoire est un bien commun. Il faut l'écrire car tous, habitants, élus, techniciens, acteurs, en avons besoin.

Les archives du Grand Lyon et les nombreux témoignages sollicités ou rassemblés par Millénaire3 sont des ressources mobilisables, parmi d'autres, pour entreprendre ce travail d'écriture.

5 débats rétro prospectifs donnent l'occasion à la communauté des agents, élus et partenaires de se mobiliser sur les enjeux d'avenir de l'agglomération. Vidéos et mementos feront parler les archives pour alimenter l'imagination du futur de l'agglomération.

**5** défis, 5 débats pour mobiliser de manière conviviale les communautés professionnelles du Grand Lyon :

- ▶ Incarner un modèle d'urbanité : «La ville qui s'invente »,
- ▶ Être une métropole qui stimule la créativité en partenariat : « L'agglomération qui innove »,
- ▶ Faire évoluer la gestion urbaine avec la société : « Quand les services urbains font l'agglomération »,
- ▶ Bien se connaître et mieux se faire connaître : « Le patrimoine autrement dit. Construire de la valeur dans l'agglomération »,
- ▶ Agir ensemble demain ; la place et le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques : « Le Grand Lyon qui dialogue »

Bon débat !

# Introduction

La Communauté urbaine a été, dès le départ en 1969, confrontée à des pratiques militantes, à des visions alternatives sur ses champs d'intervention : aménagement, déplacements, habitat, etc. Des citoyens vont se mobiliser, « *mettre la pression* » sur les autorités, formuler des jugements ou des revendications.

On verra que la panoplie du militant est étendue, que les formes d'action collective se transforment. Qu'il est aussi des continuités frappantes : à Lyon, la participation citoyenne a une histoire ancienne, et Olivier Brachet (directeur historique de Forum réfugiés) ne sera pas le seul à tirer les fils : « *on a donné à la pensée marxiste sa première révolte ouvrière pour en faire la théorie, on a donné 100 000 jeunes Beurs à Paris pour la carte de dix ans, on a donné le combat contre la double peine* ». « *Association* », ce maître mot du mouvement mutualiste au 19<sup>ème</sup> siècle à Lyon, y garde une résonance particulière...

On sera aussi surpris par la capacité du monde associatif lyonnais à mener un dialogue tenace, mais policé, constructif, recherchant le compromis, avec le pouvoir local. On ne peut mettre exergue cet esprit de conciliation lyonnais sans, en parallèle, rappeler ce que le sociologue Jean-Marc Berthet appelle les « *épines conflictuelles* », des moments de conflit d'autant plus occultés qu'ils ravivent des plaies mal fermées - dans le récit d'agglomération, pourquoi se souvient-on des Minguettes bien plus facilement que de la cité Olivier de Serres ? -.

Sans ces expressions de la société civile, la Communauté urbaine n'aurait pu s'ajuster aux attentes sociales, être finalement ce qu'elle est aujourd'hui...



## Sommaire

<b>Années 60</b>	Face au pouvoir du maire, des associations s'imposent	p. 5
<b>Années 70</b>	Multiplication des causes, le militantisme pour « changer la vie »	p. 11
<b>Années 80</b>	La crise des banlieues fait émerger une expertise associative	p. 19
<b>Années 90</b>	Le retour de la conflictualité sociale	p. 27
<b>Années 2000</b>	La participation citoyenne portée par l'institution	p. 33



in Martin Luther King à Lyon, éd. Mémoire active, 2009.



## Face au pouvoir du maire, des associations s'imposent

Les années 60 accouchent de mouvements pacifistes, anti-nucléaires, féministes, et d'associations à vocation mondiale comme Terre des Hommes (1960) ou Amnesty International (1961). C'est l'époque dite de la civilisation des loisirs, de la société de consommation et de sa critique, et aussi de l'émancipation individuelle... Ces années sont également celles de l'affirmation citoyenne, des expériences d'autogestion, de la critique de l'État central.

A Lyon, Louis Pradel ne sait pas, en 1957, qu'il va garder 19 ans son fauteuil de maire. Apprécié des Lyonnais et réélu jusqu'à sa mort, les citoyens n'ont pourtant guère voix au chapitre sous ses mandats.

Pour défendre des visions alternatives, des associations se créent. Certains de leurs leaders deviendront emblématiques: comment raconter l'Union des Comités d'intérêts locaux et Lyon Métro sans parler de son président Paul Scherrer que Louis Pradel soupçonnait de vouloir lui ravir sa place de maire, ou la Renaissance du Vieux Lyon en ignorant Régis Neyret ?

extrait de la fresque de la Bourse du Travail

### Les comités d'intérêts locaux à Lyon, premiers interlocuteurs du pouvoir municipal

A Lyon, et depuis bien longtemps, les comités d'intérêts locaux ou CIL portent une revendication de participation des habitants aux choix réalisés dans leurs quartiers. Ils sont nés à partir de 1880, sur les marges urbaines de la commune de Lyon pour préserver le « *cadre de vie* » des citadins à l'échelle de leur quartier, lutter contre les taudis, faire prendre en compte des besoins d'équipements ou de desserte... Les CIL sont des dispositifs de veille collective extrêmement efficaces dans tous

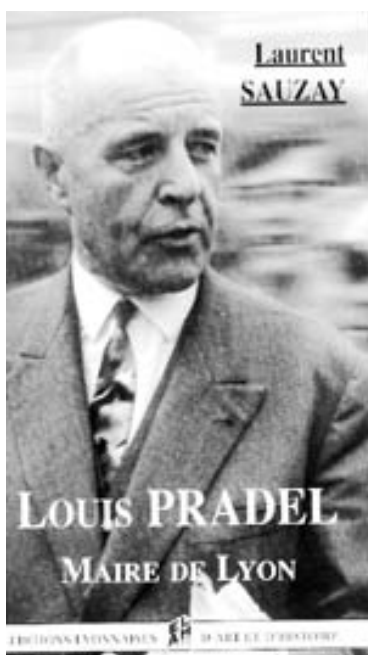
les arrondissements de Lyon, et dans de nombreuses communes de l'agglomération. Appuyés sur leurs réseaux d'information et d'observation, ils ont acquis une connaissance intime de la ville qui en fait des interlocuteurs obligés du pouvoir local.

Ils sont en principe apolitiques. Cela les distingue des groupements d'action municipaux (GAM) et autres comités d'habitants, situés clairement à gauche, qui, à compter des années 60 tentent des expériences de

démocratie locale, à Saint-Etienne ou Grenoble. Le GAM de Grenoble naît ainsi en 1963 du rassemblement de personnes venues de La Vie nouvelle, de Peuple et Culture, d'Économie et Humanisme, de la CFDT et des Unions de quartier. Il se saisit de questions pratiques comme la gestion de l'eau. Une nouvelle culture politique

s'invente dans ce type de mouvement qui pense la participation citoyenne à travers l'idéal de l'autogestion (aptitude des humains à s'organiser sans dirigeant à leur tête). Après les « Assises pour le socialisme » en 1974, le courant autogestionnaire deviendra de plus en plus le courant rocardien, intégré au Parti Socialiste.

## Louis Pradel, « maire d'un village d'un demi million d'habitants » (Laurent Sauzay)



Après le décès d'Édouard Herriot le 26 mars 1957, **Louis Pradel** accède à la tête de la mairie de Lyon. Le nouveau maire est dynamique, simple, proche des gens, disponible, alliant bon sens, pondération, gouaille... Il n'est pas étonnant qu'il se fasse vite apprécier. Il entre en contact avec la population à

travers la visite des chantiers de la ville (ce qu'il fait chaque matin, avant de gagner son bureau, souvent accompagné d'un journaliste du Progrès). Il visite des quartiers, le samedi après-midi avec ses adjoints. Il s'informe sur les besoins et réactions des habitants, consulte les responsables locaux, en particulier des comités d'intérêts locaux. Dans l'excellente biographie qu'il lui a été consacrée, l'historien **Laurent Sauzay** décrit :

*« Il n'est pas d'élément plus caractéristique de la méthode Pradel que les visites qu'il aimait faire chez les particuliers la journée. C'est sans doute là, dans cette proximité de tous les instants, que réside la clé du pradélisme, entendu comme l'adhésion quasi-affective d'une population à son maire (...). Dans une grande ville telle que Lyon, Louis Pradel calquait son comportement sur celui d'un maire de village. Un problème surgissait ici ou là, le maire de Lyon prenait sa voiture et se rendait sur les lieux. Les yeux écarquillés, les habitants voyaient le maire de Lyon régler devant eux, en*

*quelques minutes, un problème qu'ils avaient soulevé avec l'espoir un peu vain de le voir réglé un jour ».*

*« Au fil des rencontres, les Lyonnais découvraient le visage d'un homme qui cultivait la ressemblance avec Monsieur Tout Le Monde. « Je suis l'homme de la rue », répétait souvent cet infatigable arpenteur des rues. Il n'était pas homme à tromper son monde : issu des milieux populaires, il en avait gardé les accents, les attitudes, le parler. Signe de fidélité à une culture, cette aspiration à l'authenticité ne pouvait manquer de plaire. »*

Louis Pradel, Maire de Lyon, 1998

Dans les années 60, à mesure qu'il renforce son pouvoir, **Louis Pradel** prend en main le Conseil municipal. En son sein, seuls, **Auguste Pinton**, battu par **Pradel** aux élections de 1959 (alors qu'il appartient au même camp radical) et les communistes ferraillent avec le maire.

### « Vous avez pris l'habitude de parler, ici, et qu'on se taise ! »

*extrait cité par Laurent Sauzay :*

**Auguste Pinton conteste les projets du maire, séance du 12 juin 1961**

*Louis Pradel : « Vous n'avez pas de leçons à nous donner ! Vous êtes un détracteur ! (...) Vous êtes contre la Duchère, contre la Part-Dieu ! Vous êtes contre tout ce que je fais ! Eh bien ! Des travaux j'en ferai encore, même si cela ne vous fait pas plaisir ! »*

Le pouvoir à Lyon se joue entre les services de l'État, qui possèdent le pouvoir administratif et les crédits pour réaliser les grands projets d'urbanisme, et le maire, qui trouve toujours les moyens de négocier sur les conditions de leur mise en œuvre. Fort de ses réseaux, capable de saisir les attentes sociales par son contact incessant avec le terrain, **Louis Pradel** n'est pas un homme de concertation. Pour autant, sous la contrainte, sous la pression de l'opinion, ou parce qu'il se laisse convaincre, le maire modifiera certains de ses projets.

## La Renaissance du Vieux Lyon, un des rares combats gagnés contre la municipalité

**Louis Pradel** indique dès 1957 sa ferme intention de raser une bonne partie du Vieux Lyon, quartier insalubre : il faut démolir le pont du Change pour le remplacer par un nouveau pont (l'actuel pont Maréchal Juin) et le prolonger par un grand boulevard jusqu'à Fourvière. Il va se heurter à une association, la Renaissance du Vieux Lyon, convaincue pour sa part que le quartier dispose de tous les atouts pour devenir, une fois réhabilité, l'attrait touristique numéro 1 de la ville.

L'association compte de solides appuis, auprès du Préfet du Rhône **Roger Ricard** et du cabinet d'**André Malraux**, ministre des affaires culturelles. De fait, Louis Pradel va modifier progressivement ses projets pour le Vieux Lyon, déclaré « *secteur sauvegardé* » par décision de l'État le 12 mai 1964.

## La création de l'Union des Comités d'Intérêt Local - UCIL (1960) ou la « concertation propositionnelle »

Pour donner à leurs revendications davantage de poids, plusieurs tentatives vont être faites pour fédérer les comités d'intérêts locaux de Lyon. Les projets avortent jusqu'à ce que **Paul Scherrer** réussisse enfin, en 1960 : l'UCIL, Union des Comités d'Intérêt Local est née. D'emblée, c'est une organisation qui compte. Selon la sociologue **Malika Amzert**, la force de l'UCIL est dans « *sa capacité à entretenir un dialogue policé, tenace et courtois avec le pouvoir d'agglomération* ». Elle tient aussi dans sa capacité à formuler des idées et des revendications sur des bases extrêmement bien argumentées, en tenant compte des aspects opérationnels et des limites des choix proposés. Dans les années 60 et 70, les CIL mobilisent des moyens de réflexion et des méthodes qui n'ont pas d'équivalent dans les insti-

tutions publiques. L'UCIL établit des dossiers techniques et en discute avec la Communauté urbaine de Lyon, une fois celle-ci créée (l'Union étendra à cette occasion son action à tout le territoire du Grand Lyon).

L'UCIL est donc une forme originale de démocratie locale, dont les deux mamelles sont la modération et l'apolitisme (on retrouve un principe semblable dans les unions de quartiers grenobloises et les comités d'habitants parisiens), contrairement aux GAM qui sont des groupes politiques alternatifs. L'UCIL a pu être rapprochée des associations d'habitants, de consommateurs, d'usagers et des comités de défense de tous ordres que l'on rencontre dans les pays anglo-saxons. Le quotidien L'Écho-Liberté a ainsi caractérisé cette forme démocratique.

### Espaces verts : thème d'actualité pour certains une croisade vieille de 10 ans pour l'UCIL

*L'Écho-Liberté, 5 décembre 1974*

*Pratiquant une forme très élémentaire, très souple de démocratie, ils [les CIL] font office de relais, ou de tampon, comme on voudra (mais de poids), entre les citoyens et leurs élus. Y sont débattus sur la place publique (la presse leur donne un large écho quand elle ne les suscite pas elle-même) les problè-*

*mes les plus concrets, et parfois les plus particuliers. (...)*

*Chaque année, l'UCIL se donne un thème de réflexion. Faisant souvent office de pionniers dans la révélation de problèmes mal perçus par le grand public, l'association a abordé successivement des questions aussi diverses que*

*les transports urbains, les nuisances, la pollution atmosphérique (en 1962 !), le métro à Lyon (en 1963 !), les transports en commun, la circulation et le stationnement. En 1968, elle étudie la participation à la vie de la cité, la réforme régionale, la Courly !*

La sociologue **Malika Amzert** a forgé le concept de « *concertation propositionnelle* » pour qualifier l'attitude des CIL et de l'UCIL :

*« Ils refoulent le discours de dénonciation, de rejet (d'un groupe ou d'une communauté) ou de rupture (avec l'ordre politique national ou local). Ce qui est valorisé et encouragé ce sont les interventions prônant la modération et incitant à l'action. Rester concret afin de prouver que la démocratie s'impose quand elle démontre qu'elle est le moyen le plus efficace pour avancer dans le règlement des*

*problèmes quotidiens des habitants, voilà l'objectif. (...) C'est probablement cette logique âprement défendue, et rigoureusement tenue qui a conduit le président de l'UCIL à assumer la cogestion, avec les élus locaux d'un certain nombre de dossiers ou de situations: les dirigeants de l'UCIL consentent à seconder le milieu politique en endossant les rôles de régulateurs, ou médiateurs dans le champ associatif. »*

Les comités d'intérêts locaux de l'agglomération lyonnaise,  
Les Annales de la recherche urbaine, n°89, 2001

## Des associations pour le métro à Lyon (Lyon Métro, 1964)

Au début des années 60, les transports collectifs ne constituent une priorité ni pour la nouvelle municipalité, ni pour l'État dont la politique routière est centrée sur l'automobile. **Louis Pradel** va pourtant faire évoluer sa position, à mesure que monte une demande sociale portée par des associations, en particulier la Jeune Chambre Économique et l'UCIL qui a commencé à défendre la cause du métro en 1961. Dans son mémoire de recherche en science politique, **Harold Mazoyer** montre comment le milieu associatif lyonnais a poussé l'option métro :

*« A l'occasion d'une assemblée générale en novembre 1962, l'association [l'UCIL] demande une inscription du projet au Vème Plan. Louis Pradel, qui voyait en Paul Scherrer un concurrent politique, réagira trois mois plus tard, en déclarant : « il n'en est pas question dans l'immédiat mais on ne peut pas dire que l'installation d'un métro est impossible à Lyon ». (...)*

*En décembre 1962, l'UCIL s'associe avec la Jeune Chambre Économique (JCE) pour organiser cinq mois plus tard une grande réunion publique sur le thème: « Un métro à Lyon. Pourquoi? Comment? » Le 30 mai 1963, quatre intervenants se succèdent devant une salle comble. Les responsables des deux organismes s'efforcent de rendre compte des aspirations*

*et besoins de la population lyonnaise. Procédé peu courant à l'époque, ces associations vont avoir recours à l'expertise, en l'occurrence de deux ingénieurs, et la « mettre en scène ». Trois semaines plus tard, le 23 juillet 1963, la question est abordée lors d'une séance du conseil municipal de Lyon et le maire, pourtant réticent devant les initiatives de P. Scherrer, confirme son lancement : « il y aura en effet un projet de métro ». De leur côté l'UCIL et la JCE, stimulées par le succès de la réunion, créeront en janvier 1964 l'association « Lyon Métro »*

L'expertise par le savoir économique :  
la mise sur agenda et les études du métro de Lyon (1963-1973),  
IEP de Lyon, 2008

L'histoire de Lyon Métro apporte la démonstration, éclatante, de la capacité à faire pression sur les élus malgré un nombre restreint d'adhérents. Sa force réside aussi, comme l'UCIL, dans sa capacité à apporter des contre-expertises, alternatives ou modifications des projets proposés par l'administration. L'association Lyon Métro va se prononcer, sous la présidence de **Paul Scherrer**, sur tous les aspects du métro, tracés, stations, tarifs, mieux être des usagers... et s'imposer comme l'interlocuteur de **Louis Pradel** et de la SEMALY.

## Un rapport courtois aux autorités

Qu'il s'agisse de La Renaissance du Vieux Lyon (RVL), de Lyon Métro, de l'Association des droits du piéton, des comités d'intérêts locaux et de l'UCIL..., les associations lyonnaises entretiennent un rapport aux autorités fort éloigné de la désobéissance civile qui marquera les années 90 ! Le préfet appartient au comité d'honneur de l'association Lyon Métro, et si la RVL s'oppose à **Louis Pradel**, les relations restent

constructives se rappelle **Régis Neyret** :

*« La question du pont nous divisait, ceci étant, le pouvoir politique était plutôt sympathique et nos relations parfaitement correctes. (...) Nous n'étions pas des « excités » qui allions bloquer le passage des engins. De son côté, Pradel avait bien pris conscience du besoin d'un quartier intéressant et avait assez vite accepté que l'on crée une Société d'Économie Mixte de Restauration du Vieux Lyon*



(SEMIRELY) (...) A la RVL on travaillait aussi beaucoup avec les services de la Ville. (...) Autre manifestation de ces bonnes relations : une fois élu président de la RVL, j'ai demandé pour le « Bulletin de la Renaissance du Vieux Lyon » que je venais de créer, une préface au maire de Lyon... ; il l'a

fait bien volontiers. On avait des relations tout à fait correctes, ce qui ne nous empêchait pas de dire ce que l'on pensait quand quelque chose n'allait pas. C'était plutôt constructif »

www.millenaire3.com - propos recueillis le 23 juillet 2009

## Martin Luther King à Lyon (1966)

En 1966, le 29 mars, le pasteur **Martin Luther King**, infatigable leader du mouvement des droits civiques, se rend à Lyon, deux ans avant qu'il ne soit assassiné le 4 avril 1968 à Memphis. La ville réserve au Nobel de la Paix un accueil enthousiaste, même si aucune autorité officielle n'est présente pour l'accueillir, ni à l'aéroport de Bron, ni ensuite durant son séjour. Mais 4 à 5000 personnes et 27 organisations, associations et syndicats écoutent son plaidoyer à la Bourse du Travail de Lyon.

Son discours - où il exalte « *la résistance de Lyon à toutes les formes de racisme, son idéal de tolérance et sa capacité à se dresser pour les grandes causes...* » - conforte nombre de vocations. Ainsi, du père **Christian Delorme**, présent au meeting, qui confiera à son archevêque en 1978, lorsqu'il est ordonné prêtre « *je veux ressembler à cet homme-là* ». Il suscite aussi des rapprochements étonnants. **Paulette Lacaze**, présidente de la Ligue des droits de l'homme est pour la première fois assise près d'un Cardinal, **Monseigneur Jean Villot** ; ce même **Jean Villot** franchira, à l'occasion de l'événement, les portes du Progrès, journal à

réputation anticléricale, ce qui ne s'était pas vu depuis des lustres.

C'est parmi les réseaux suscités par la Résistance, par la lutte contre la guerre d'Algérie, par les militants de l'œcuménisme dont Lyon est un vivier très fécond que l'on retrouve des personnalités, forces vives du milieu associatif, qui ont fait venir le « *Gandhi noir* » : **Paul Eberhard**, fondateur de « *L'Illustré Protestant* », magazine de la communauté protestante francophone, **Joseph Folliet** de la Chronique sociale, l'avocat **Claude Bernardin** et **Alban Vistel** le grand résistant, à la tête des éditions LUG, et tous deux co-fondateurs du cercle Tocqueville, **Jean Lasserre**, **Adrien Bruhl**, **Jean-Pierre Lanvin**... Dans les années 60, avec la guerre d'Algérie, les dictatures en Espagne et au Portugal, la militarisation dans le contexte de la guerre froide..., les partisans lyonnais de la non-violence ont de quoi agir. **Lanza del Vasto** et **Joseph Pyronnet** ont créé l'Action Civique Non-Violente qui mobilise l'opinion contre la torture en Algérie et les camps d'internement pour suspects en France ; elle est proche du Mouvement international de la Réconciliation (MIR) et du Service Civil International, association de chantiers de volontaires.

### Le « Gandhi noir » à Lyon, un témoignage, ou la militance en héritage

Gilles Dugrand in *Martin Luther King à Lyon, édition Mémoire active, 2009*

« Je me souviens

Notre mère, Simone, voulait à tout prix entendre le pasteur Martin Luther King à la Bourse du Travail. Nous en avions parlé à la maison, bien entendu, je voulais l'accompagner, car nous savions tous que c'était là un grand événement.

Pourquoi Martin Luther King ? Je dois évoquer l'histoire de notre famille, les Dugrand. Notre père, Alfred, était revenu antimilitariste du stalag où il était resté prisonnier pendant quatre ans. Il était lui-même pupille de la Nation, puisque notre grand-père, Denis, ouvrier-maçon, originaire du

Limousin et des premiers adhérents de la CGT, était mort, désintégré à Verdun en 1916...

Chez nous, à la maison, ma sœur Sylvie, mes frères Jacques et Alain, nous avons été élevés dans le respect de la République sociale. Alain était objecteur de conscience depuis 1965. (...) Maman militait dans des associations pacifistes et non-violentes, elle était de tous les meetings, de toutes les réunions de la gauche internationaliste. Elle était une égérie du mouvement progressiste lyonnais. A Lyon, maman était proche de l'Action Civique Non-Violente de Jean-Pierre

Lanvin et du Mouvement international de la réconciliation du pasteur Lyonnais Jean Lasserre. Simone accordait une grande confiance aux protestants, qui avec la Cimade, incarnaient le progrès et la justice. (...)

Pendant la guerre d'Algérie, avec papa, elle était membre du Parti Socialiste Autonome et du PSU. L'oppression coloniale que subissaient les Algériens révoltait nos parents, les combats contre les injustices, les inégalités, étaient leur manière d'être, ils sont devenus les nôtres, nous les continuons depuis qu'ils ne sont plus, et nos enfants les poursuivent. »



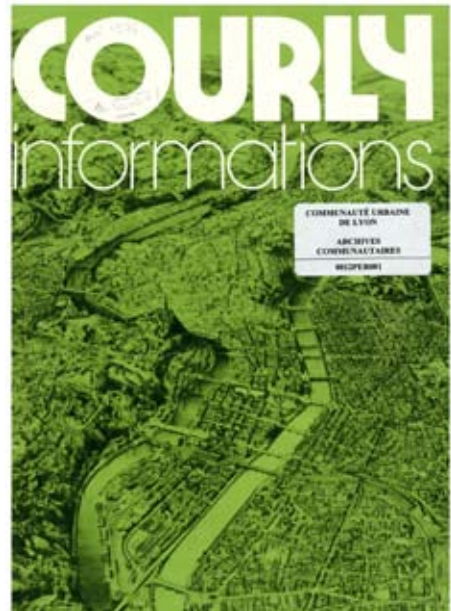
Le cortège de la manifestation au début du cours Gambetta, photographie : Georges Vernard, 13 mai 1968



Affiche contestataire de 1975, éditée dans le cadre du mouvement de résistance aux destructions de la Grande-Côte



Campagne présidentielle, 1974



Premier journal d'informations de la Communauté urbaine de Lyon



## Multiplication des causes du militantisme pour « changer la vie »

Les « mouvements sociaux » prennent leur envol autour de l'écologie, de la contestation du nucléaire et de l'antimilitarisme (invasions du QG nucléaire du Mont Verdun, mobilisation du plateau du Larzac...); les années 70 sont aussi celles de la radicalisation de certains mouvements de l'extrême gauche (Action directe a une branche lyonnaise) et de la création du nouveau Parti Socialiste, de la contestation de masse du modèle de développement des villes pourvoyeur de nuisances, au nom de la « qualité de vie ».

Dans l'agglomération lyonnaise, il est fort rare que des mouvements réussissent à empêcher un projet. Cependant, durant les toutes dernières années du mandat de Louis Pradel quelques actions modifieront les projets (piétonisation, politique d'espaces verts, abandon des autoroutes urbaines...). Parce que les temps changent, néanmoins, on assiste à un revirement manifeste à l'issue des élections municipales de 1977. Les associations sont davantage écoutées. Francisque Collomb nouveau président de la Courly ouvre le système de décision lyonnais. L'époque est aussi à de nouvelles luttes, autour de l'avenir de quartiers en déshérence (la Cité Olivier de Serres) ou de projets urbains (la Sainte Famille, montée de la Grande-Côte...).

Cortège de la Rhodia dans une manifestation, mars-avril 67 BML, fond G. Vermard, 322-001

## Une demande de concertation qui reste lettre morte

Les riverains de la voie Lyon-Vaugneray :  
**«Zut à la Z.A.C. des technocrates!»**  
*L'Écho-Liberté, 15 mai 1973*

*C'est dans ces termes que l'on peut résumer la pensée des riverains de l'ancienne voie S.N.C.F Lyon-Vaugneray, qui tenaient hier soir une assemblée générale.*

*Et pourtant, il s'agit d'une zone d'aménagement concerté. Alors, où est la concertation, et entre qui et qui?*

Lors des réunions avec les élus, les citoyens demandent à ce que la concertation ne soit pas un vain mot, qu'elle soit la confrontation des différentes manières de voir des acteurs concernés par un projet, citoyens compris.

C'est plutôt le contraire qui se passe : le manque d'information et de concertation sur les projets va croissant à Lyon depuis que **Louis Pradel**, atteint par la maladie, a plus de mal à écouter. L'échangeur de Perrache en est un exemple significatif.

La plupart des équipements prévus sont réalisés, quoi que tentent les mouvements de citoyens. Dans les années 1974-75, le comité d'intérêt local Ouest/Croix-Rousse n'arrivera pas à modifier le projet d'opération de rénovation urbaine Philippe-de-Lassale qui prévoit 5 tours de 13 niveaux, pas plus que dans le quartier de Bron Parilly, le comité brondillant de défense de l'environnement et le comité d'intérêt local ne pourront éviter que l'A 43 ne coupe le quartier en deux. Le comité de défense Brotteaux/Part-Dieu est impuissant face à l'implantation de la chaufferie de la Prodith, avec sa tour de 75 mètres, de même que les associations de la Croix-Rousse face à la démolition du haut de la montée de la Grande-Côte.

La contestation assez systématique, depuis les années 70-80, des grands projets d'infrastructure par

les riverains ne se réduit pas à l'opposition d'intérêts particuliers à l'intérêt général (« *pas dans mon jardin !* »). La manière de développer la ville suscite des divergences de vues. Partout, on refuse les autoroutes en ville et les grandes voiries pour leurs nuisances, partout on oppose aux grands ensembles l'idéal d'un habitat à « *taille humaine* ». Les luttes agrègent des associations de quartiers, comités d'intérêts locaux, comités de défenses de locataires, syndicats, partis politiques...

Les projets opposent aussi des perceptions différentes de l'intérêt général. Pour le Parti Communiste il n'y pas de doute : il faut « *démystifier tous les projets qui sous couvert d'intérêt public ne servent, en réalité, que les intérêts d'une minorité d'ailleurs placée le plus souvent au niveau des décisions, en position de juge et partie* ». (L'Écho-Liberté, 19 juillet 1974)

Dans une interview accordée au Progrès le 2 janvier 1980, **Paul Scherrer** fera le bilan du pradélisme en matière de participation citoyenne.

### **M. Paul Scherrer, président de l'UCIL**

*Le Progrès, 2 janvier 1980*

« Son style [celui de Pradel] était celui d'un homme qui avait une forte personnalité et dont le dévouement à sa ville ne s'est jamais démenti. Cela dit il ne partageait pas son pouvoir, même avec ses collaborateurs les plus proches. Quelles étaient alors les possibilités d'intervenir d'une association comme la nôtre ? Eh bien, il fallait tenter de

convaincre le patron qu'était M. Pradel plutôt que de faire valoir notre point de vue devant des technocrates. (...)

Pradel était un homme de dialogue mais pas de participation. Quand il y avait un problème, il recevait les responsables d'associations, et n'était pas insensible à leurs arguments. Simplement, cela se réglait au coup

par coup, sans pour autant que l'idée de participation des associations d'habitants soit admise. De notre côté, nous ressentions de plus en plus la nécessité d'être partie prenante dans l'élaboration des décisions ».

## **La recherche de qualité de vie, une singularité lyonnaise ?**

Les préoccupations de qualité de vie montent en puissance partout en France, mais sans doute plus à Lyon qu'ailleurs. Ce n'est pas vraiment un hasard tant on est allé loin pour asservir la ville à la voiture. Le nouveau Préfet qui succède, début 1973 à **Max Moullins**, y voit même une spécificité lyonnaise...

« La voix des habitants, constatent les représentants de l'UCIL, ose peu à peu s'élever au fur et à mesure de l'accroissement des nuisances. Tels, aujourd'hui les quartiers de Feyzin, et de Chasse, fait sans précédent dans l'histoire locale : la prise de conscience du droit à la qualité de la vie dépasse maintenant toutes les autres considérations (l'intérêt économique par exemple, comme l'octroi d'une patente à la commune par les industriels...). »

L'Écho-Liberté, 5 déc. 1974



## Entretien avec M. Jacques Pelissier, préfet de la région Rhône-Alpes

*Le Progrès, 10 juillet 1973*

« Ce qui me frappe surtout, beaucoup plus qu'en Bretagne où l'aspiration à l'industrialisation était une véritable obsession c'est qu'ici, une partie de l'opinion publique met plutôt l'accent sur les problèmes de la qualité de vie et des servitudes qui découlent du développement et de l'urbanisation. Je ne sais pas si ce phénomène existe depuis longtemps, mais il a pris un caractère très aigu ces derniers mois. C'est assez

préoccupant parce qu'il ne faudrait pas tomber dans l'excès inverse : que les gens refusent toute possibilité de développement sous prétexte des inconvénients que peuvent présenter certaines formes d'urbanisation trop concentrées ou les pollutions industrielles. (...) Voyez les protestations que l'on a chaque fois que l'on fait un ouvrage de franchissement sur un carrefour ou que l'on élargit une voie urbaine. Ce

n'est pas logique. L'autre jour, il y a eu une manifestation devant la préfecture du Rhône contre l'aménagement d'un carrefour à deux niveaux. Tous ces gens sont venus protester en voiture ! Ils ont fait une immense caravane dans les rues de Lyon... Si on est obligé d'entreprendre des constructions c'est parce que tout le monde veut se déplacer en voiture même pour aller acheter son litre de lait. »

## « Changer la ville pour changer la vie »

L'essor des mouvements sociaux va de pair avec un foisonnement associatif. Pour le sociologue **Roger Sue**, « la sphère politique est désertée pour la sphère civique. Les partis régressent, les associations progressent ». (La société civile face au pouvoir, 2003). Les mobilisations qui se déploient après 68 en dehors de la sphère du travail et des mouvements ouvriers font des droits de l'homme une sorte d'étendard commun : Le Progrès du 16 juillet 1974 n'hésite pas à titrer, à l'occasion de la première Conférence mondiale intercommunale sur les problèmes de transport et circulation dans les villes à Bologne : « Les droits du piéton participent aux Droits de l'Homme ».

Le militantisme, c'est un engagement qui imprègne la vie tout entière. **Jean-Pierre Aldeguer**, ancien directeur adjoint de l'Agence d'urbanisme de la région lyonnaise puis directeur de la Fédération Habitat et Humanisme témoigne :

« A l'époque, nous n'étions pas des « techniciens de la ville », on se pensait « advocacy planners » ; ce mot venait des Etats-Unis et signifiait qu'on était au service des habitants, pour changer la ville. « Changer la ville pour changer la vie » était aussi le slogan d'Hubert Dubedout à Grenoble. J'en étais très imprégné, et n'étais pas le seul ! Dans l'urbanisme, le développement social, le travail social, on trouvait dans les années 70 une forme d'engagement très différente de celle qui vient depuis les années 90, où l'on se tourne vers ces fonctions pour trouver un métier, de l'argent, et non pas pour changer la vie. Quand j'ai obtenu mon premier emploi à la Direction Départementale de l'Équipement, j'étais dans cette forme d'engagement. En m'impliquant dans le syndicat CFDT, c'était la même chose. Quand je me suis retrouvé à Croix-Luizet, forcément j'étais dans le comité de quartier où l'on retrouvait les « nouvelles classes moyennes », des gens comme moi, des professionnels ».

www.millenaire3.com - propos recueillis le 23 juillet 2009

## La politique de l'environnement dans la Communauté Européenne

*Le Progrès, 12 décembre 1974*

Respecter la nature, libérer l'homme, changer la vie, telle est actuellement l'ambition majeure des peuples européens à l'aube de l'ère post-industrielle. C'est, en substance, la synthèse de la motion finale adoptée par les élus locaux et régionaux européens, réunis récemment, pendant trois jours, à Rome, pour assister à la conférence sur

la politique de l'environnement, dans la Communauté européenne. (...)

La déclaration finale de la conférence, adoptée par l'ensemble des participants, met l'accent sur un certain nombre d'orientations à respecter, qui peuvent se résumer ainsi : associer étroitement la population à l'élaboration des grands projets d'amé-

nagement et d'équipement ; intégrer l'enseignement de l'écologie dans les programmes scolaires (...); respecter une échelle plus humaine dans l'aménagement des villes, en restituant aux rues et aux places leur vocation à favoriser l'échange, la rencontre, la fête ; généraliser l'application du principe « pollueur-payeur » (...).

## Les défilés baroques de l'association «Les droits du piéton»

Des associations se battent pour des rues piétonnes, des pistes cyclables, l'amélioration des transports publics. A Lyon, certains se souviennent encore des

défilés baroques organisés par l'association « *Les droits du piéton* »...

### **Lyon : En défilant de Bellecour aux Terreaux Les piétons ont rappelé qu'ils avaient des droits Et qu'on ne leur prendrait pas leurs trottoirs...**

*Le Progrès, 6 juin 1973*

*Pour défendre leurs trottoirs les piétons sont descendus sur la chaussée. A travers toute l'Europe c'était leur journée et certaines villes sont même allées jusqu'à rendre pour quelques heures la totalité de leurs rues piétonnières. Mais c'était surtout en Suède.*

*Lyon n'a pas franchi ce pas. Néanmoins, l'association «les droits du piéton» est parvenue à frapper les imaginations en organisant de*

*Bellecour aux Terreaux, une marche qui ne passa pas inaperçue.*

*Ils n'étaient pas très nombreux, mais ils avaient eu l'habileté de se grouper derrière les majorettes de Rillieux et la fanfare du même lieu et cet apport folklorique assura le succès du défilé. D'autre part les manifestants étaient extrêmement représentatifs. Des aveugles, des handicapés, des infirmes, les victimes quotidiennes et silencieuses d'une circulation sans pitié allaient*

*en tête, suivis par des délégations de nombreux Comités d'intérêt locaux, les dirigeants des associations familiales, ceux de la Renaissance du Vieux Lyon.*

*Les banderoles déployées étaient éloquentes : «Protégez les passages protégés», «Les trottoirs aux piétons», «Pas d'autoroute en ville», « Non à l'esclavage de l'auto », «Libérez les trottoirs», etc.*

Au printemps 74, un bras de fer s'engage entre la municipalité et les commerçants et habitants de la Presqu'île réunis dans le « *Comité Centre Presqu'île* » qui demandent la piétonisation des rues de la République et de la rue Victor Hugo, pour redorer le blason du quartier face au nouveau centre commercial de la Part-Dieu.

A côté des moyens traditionnels pour faire pression sur la municipalité, le comité réalise des études, enquêtes, conférences-débats, et même des simulations et maquettes prospectives des quartiers...

**Louis Pradel**, opposé à la piétonisation, fait en sous main de la résistance, refusant par exemple aux commerçants la suppression des trottoirs pour se donner la possibilité de revenir au *statut quo ante* (L'Écho-Liberté 24 mai 1975), ou refusant le financement du dallage par la Communauté urbaine. Ce n'est que lorsque le rapport de force ne lui laisse aucune chance qu'il entérine définitivement le projet, fin juin 75.

## Les prostituées à l'église Saint-Nizier (1975)

Le lundi 2 juin 1975 au matin, une centaine de prostituées investit l'église Saint-Nizier, au cœur de Lyon et y demandent asile. Emmenée par leur leader Ulla, elles déclarent n'en vouloir sortir que lorsqu'auront été levées les peines de prison pour racolage auxquelles une dizaine d'entre elles a été condamnée. Pour chasser les prostituées du centre de Lyon (et notamment de la

rue Mercière), une politique intensive de verbalisation est en effet menée depuis plusieurs mois.

Les prostituées lyonnaises deviennent pendant cette semaine le centre de l'attention des médias locaux et nationaux ; d'autres villes (Paris, Marseille, Montpellier) suivent, des prostituées s'installant à leur tour dans des églises. Des organisations politiques et syndicales les

soutiennent : le Nid, mouvement issu du catholicisme social qui défend les populations marginales, et des associations féministes. **Christian Delorme**, militant au Nid et au MAN (Mouvement pour une Alternative Non-Violente) établit la jonction entre ce combat et l'univers de la non violence. Il est notable de constater que c'est suite à l'échec

d'une demande de concertation avec le Préfet que les prostituées décident de radicaliser leur mouvement. De façon à contraindre les autorités à la négociation, elles obligent la police à opérer sous le regard de l'« *opinion publique* » et des médias. Cette situation est l'indice d'une évolution générale des modes de revendication.

## Un premier « plan de mandat » de la Courly pour se rapprocher des citoyens (1978)

Un « plan de mandat » est publié et présenté à la presse par **Francisque Collomb**. Pourquoi un tel document ? Pour combler l'écart avec les citoyens, répond le

nouveau président de la Courly, conscient que cette quasi-collectivité n'existe pas aux yeux de la population et que les temps ont changé.

### Le 18 mai 1978, M. Francisque Collomb, entouré du Bureau de la COURLY a présenté à la presse « Orientations pour un mandat 1978-1983 »

*Bulletin Officiel de la Communauté urbaine, juin 1978*

*Il y a un an, l'ensemble des Conseillers municipaux de France, était renouvelé. Partout des programmes, des propositions plus ou moins alléchantes, réalistes ou utopiques, s'étaient affrontées.*

*Nos concitoyens, en connaissance de cause, se prononçaient pour ceux et celles qu'ils estimaient les plus compétents pour mettre en œuvre la politique municipale de leurs vœux.*

*Mais dans un certain nombre de cas, celui de grandes et fortes agglomérations, ils votaient aussi, indirectement, mais sans que cet aspect important de l'élection apparaisse aussi nettement,*

*pour l'assemblée de leur Communauté urbaine.*

*Aspect d'autant plus masqué au reste que nulle part en France, les formations ou groupes politiques ou apolitiques n'ont à l'avance présenté aux suffrages des électrices et des électeurs, des programmes ou des plateformes d'action pour les Communautés urbaines. D'où un éloignement plus grand encore pour le citoyen. Certes les Communautés urbaines ne sont pas des collectivités territoriales de base, à l'instar des communes et des départements.*

*Établissements publics, elles répondent à des règles spécifiques, mais les compétences qui leur sont dévolues sont si importantes, si essentielles pour la vie quotidienne de millions de françaises et de français, qu'il nous est apparu indispensable pour Lyon, de rappeler dans un document de référence, les principes qui inspirent notre action communautaire, les orientations qui l'éclairent et sommairement les moyens qui devront être mis à notre disposition si nous voulons remplir notre mission.*

## Quand l'utilisateur frappe à la porte de la Communauté urbaine

Les associations, UCIL en tête, militent pour que les acteurs publics reconnaissent l'avis des usagers. Le Progrès affirme à propos du Plan de circulation, en novembre 1974 : « *Rien de sérieux ne peut se faire sans le concours des usagers. Et celui-ci fait trop souvent défaut* ».

On peut dater du milieu des années 70 la conviction, chez des élus, des décideurs, des aménageurs, que le recueil des points de vue des habitants est un « *plus* » pour adapter des réalisations à une demande. Le débat sur la reconnaissance de l'« *expertise d'usage* » des habitants, ces compétences acquises dans l'utilisation au quotidien des espaces urbains date de là.



## Les usagers : un nouveau pouvoir ?

L'Écho-Liberté, 5 décembre 1974

La concertation préalable avec les habitants devrait être la règle élémentaire. Les Anglais, les Allemands l'ont compris, eux. Et les signes d'un nouveau pouvoir, qui serait celui des usagers, consommateurs ou habitants des grandes villes, ne se dessine-t-il pas un peu partout ? «Ce courant, dit M. Scherrer, président de l'UCIL, est actuellement aussi inorganisé que

l'étaient le pouvoir politique avant 1789 et le pouvoir syndical avant 1884. Les Ralph Nader [promoteur des associations de consommateurs aux États-Unis] d'aujourd'hui sont comparables aux Mirabeau et Tolaïn d'autrefois. Les usagers sont aussi juridiquement mineurs que l'étaient les représentants du Tiers-État ou les animateurs des premières chambres syndicales.

En matière d'urbanisme, conclut-il, il faudra bien parvenir à une rééquilibration des trois pouvoirs : celui des techniciens qui proposent des solutions, celui des usagers qui expriment des avis, et celui des politiques qui, responsables civils, prennent des décisions».

## Les univers intriqués du militantisme à Lyon

Sans **Olivier Brachet**, directeur historique de Forum réfugiés, on aurait du mal à comprendre les fils qui relient les univers du militantisme à Lyon, ou encore la manière dont des combats contre l'État (nucléaire...) peuvent se reporter vers les autorités locales (habitat, immigration...) :

«Une part notable de l'action antimilitariste non violente est issue de Lyon, avec une très grosse influence de l'Église : les dominicains, les ordres... Le combat contre le nucléaire, c'est le Général de la Bollardière, c'est Servan-Schreiber... c'est

une sorte de liaison entre militaires, non violence et nucléaire - qu'on retrouvera ensuite dans «La gueule ouverte» et autres tendances du mouvement antinucléaire lyonnais, Malville, le Larzac, etc.

Moi j'ai été sur le Larzac à Pâques 72, on était 25 ou 30. Avec Mouna Aguiqui, le seul Parisien qui était présent, et Lanza del Vasto, qui mène une grève de la faim de 15 jours. Il y a des réseaux Lanza del Vasto à Lyon qui sont importants... (...) Un lieu important de regroupement de tous ces réseaux-là - catho, PSU, CFDT, santé, Jules Courmont... - existait à Oullins, autour de Mireille Debar, un personnage central de ce milieu lyonnais qui a été en résonance avec la vie soixante-huitarde ; un milieu à la fois bienfaisant et en rupture, un peu catho, œcuménique, totalement alternatif, larzacien, je ne sais pas quoi... C'est un mélange bizarre, au fond, d'une sorte de ringardisme conservateur un peu révolutionnaire... Enfin, une bizarrerie lyonnaise..., qui est aussi une explication de Lyon... !

Autre chose a joué, ce sont des réseaux militants bien lyonnais, comme celui qui a existé entre cheminots, monde de la santé, dominicains, anti-militaristes (avec le GARM, Groupe d'action et de résistance à la militarisation [créé à Lyon en 1969]) et immigrés. Là, il y a un réseau complet, qui a donné naissance à toute une série d'initiatives. C'est de là que provient Christian Delorme, c'est à partir de là que s'est décidée l'occupation du PC atomique du Mont Verdun, c'est là aussi que s'origine la défroque d'une série des Dominicains après Vatican 2, qui ont marqué les divers paradoxes du couvent de Le Corbusier à Eveux. (...)

www.millenaire3.com - propos recueillis le 1<sup>er</sup> février 2008.





## A l'assaut du Mont Verdun

### GARM : Groupe d'Action et de Résistance à la Militarisation

Yvon Montigné in *Martin Luther King à Lyon*, édition Mémoire active, 2009

«Sur la commune de Limonest, à une douzaine de kilomètres du centre de Lyon, se dresse le Mont Verdun, grosse colline au nom prédestiné pour tout usage militaire, a priori glorieux. L'implantation du poste de commandement (PC) souterrain de la force de frappe, sorte de Taverny bis, y avait été décidée en catimini, peu de temps auparavant.

A défaut d'en empêcher la réalisation, le groupe informel que nous avons

baptisé GARM (Groupe d'Action et de Résistance à la Militarisation) décidait de faire savoir aux Lyonnais qu'un haut-lieu de l'armement atomique était en construction à deux pas de chez eux, et de refuser ce que nous appelions à l'époque «l'escalade de la terreur». Les armes du GARM n'étaient pas exactement celles de l'armée : imagination, audace, non-violence, communication.

Les «coups» étaient toujours assumés par leurs auteurs à visage découvert, à

une époque où commençaient à surgir des groupes basés sur le secret, la violence et où régnait une certaine paranoïa. (...)

Dans la nuit du 30 au 31 janvier, nous sommes douze à pénétrer en douce sur les lieux. Juchés sur de grandes échelles, nous écrivons en gros caractères : «Non à la bombe» ou «Lyon ni Pentagone ni Hiroshima».

Le surlendemain, France Soir publie en Une la photo de militants envahissant les galeries du Mont Verdun. Quelques semaines plus tard, alors que l'armée organise à Limonest un défilé, le GARM en profite pour grimper sur les chars et automitrailleuses et porter une banderole «PC atomique du Mont Verdun – Y'a pas de quoi pavoiser». A nouveau, lors de la «fête du Mont Verdun» le 19 juin 1971, **Théodore Monod** conduit une marche de 4 000 personnes du centre de Lyon jusqu'au sommet. L'armée n'apprendra comment les militants du GARM ont réussi un deuxième assaut au cœur du PC du Mont Verdun (30 janvier 1972) qu'en se branchant le lendemain à midi sur Europe 1. Le procès qui s'ensuit sera utilisé comme tribune... tout cela indique que la désobéissance civile, les pieds de nez à l'autorité, l'utilisation judicieuse des médias ont une histoire ancienne.

Le Comité Larzac de Lyon animé par le MAN et des anciens militants du PSU est particulièrement inventif : il pratique par exemple la redistribution de l'impôt en refusant de rendre 3 % de l'impôt sur le revenu pour la redistribuer aux paysans du Larzac - ce qui impose ensuite de protéger les contributeurs contre la saisie des huissiers - ou encore place des piquets de boycott sur le parking des supermarchés contre les Oranges Outspan pour protester contre l'apartheid en Afrique du Sud.





Cité Olivier de Serres à Villeurbanne, 1980. Archives du Grand Lyon





## La crise des banlieues fait émerger une expertise associative

En mai 1981, sur la proposition « ensemble, changeons la vie », la gauche arrive au pouvoir ; le monopole radiophonique de l'ORTF laisse la place aux radios libres ; la décentralisation va bientôt s'amorcer.

A Lyon, s'engage une « révolution tranquille » dans la manière de gérer l'agglomération, en raison de la propension du président de la Communauté urbaine, Francisque Collomb, à ouvrir le pouvoir durant ses deux mandats (1976-1989).

Mais le contexte est celui de la crise : chômage, rigueur, crise des banlieues avec les premières démolitions (Olivier de Serres, Minguettes), les émeutes urbaines de 1981, la marche « pour l'égalité et contre le racisme » d'octobre 1983... Du coup, les scènes de conflit ne manquent pas dans l'agglomération, sur la politique à adopter dans les quartiers les plus pauvres, en matière de logement social, sur les questions d'immigration...

Les années 80 sont aussi celles de l'effondrement du communisme, de la hausse de l'abstention lors des élections, de la montée du Front National, des désertions dans les rangs syndicaux, mais aussi de la multiplication des associations. Leur nombre double entre 1975 à 1990, pour approcher les 700 000 en activité.

Des associations d'un nouveau type apparaissent autour du désir de « refaire la société », comme les très médiatiques Restos du Cœur de Coluche (1985), ou autour de l'antiracisme et du refus des discriminations (SOS-Racisme, AIDES : 1984, Act Up : 1989...). A Lyon, apparaissent Handicap international, Vétérinaires sans frontières, Habitat et Humanisme, l'observatoire international des prisons, Forum réfugiés...

## Francisque Collomb, ou l'ouverture du système de décision lyonnais

A l'issue des élections municipales de 1977 qui portent **Francisque Collomb** à Lyon et **Charles Hernu** à Villeurbanne, de jeunes élus émergent dans l'agglomération tels que **André Soulier**, **Michel Noir**,

**Gérard Collomb**, **Jean-Jack Queyranne**, **Jacques Moulinier**...

**Francisque Collomb** est, à l'inverse de **Louis Pradel**, peu charismatique. On doit peut être à ce trait de

caractère la délégation aux adjoints, une collégialité dans les décisions, la consultation des associations, bref, l'ouverture du pouvoir.

A peine élu en février 1977, il s'était réclamé, dans le journal d'information municipal, des problématiques participatives :

«*Mon objectif est d'organiser la participation des habitants à la gestion de la ville [...]. Pour y parvenir, je tiens à décentraliser le pouvoir du maire. J'ai demandé à tous mes adjoints et particulièrement à ceux qui me représentent dans les arrondissements d'être toujours plus attentifs aux besoins des lyonnais.*»

Vivre à Lyon, fév. 1977

«*M. Tout le Monde est appelé à participer [à la gestion de la Cité]. A ce concert que l'on veut harmonieux, il faut un chef d'orchestre : ce ne peut être que le représentant élu des citoyens de la ville : le Maire*»

Vivre à Lyon, 16 déc. 1979

Le dialogue entre les autorités locales et les associations devient une réalité. Il est facilité par un tournant qui touche l'action publique territoriale dans son ensemble en France. L'idéal devient celui d'un compromis élaboré de manière ouverte. La décentralisation apporte, via la loi PLM du 31 décembre 1982, les Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) : cette nouvelle structure, dont les CIL lyonnais sont à l'initiative, donne aux associations la possibilité de s'exprimer sur la gestion de leur arrondissement (chaque CICA participe aux débats du Conseil d'arrondissement correspondant).

Tout cela favorise l'attitude «*participationniste*» déjà présente dans une bonne partie du milieu associatif lyonnais qui permet aux associations d'être des interlocuteurs des pouvoirs publics, de faire valoir leur expertise ; du coup, la question de l'autonomie associative devient plus compliquée !

A l'initiative de **Simone André**, adjointe aux affaires sociales et à la vie associative de la Ville de Lyon, un forum mobilise 250 associations en 1982, puis 600 en 1984. Avec panache, elle ne cessera de valoriser les initiatives en provenance de la société civile et de plaider pour un développement de l'agglomération fondé sur l'engagement et la solidarité.

Forum des associations, Ville de Lyon



## **Lyon, Ville sociale, Capitale associative**

*extrait de l'introduction de Simone André, adjointe au Maire de Lyon (1989)*

«*Le tissu associatif lyonnais est le visage nouveau de l'humanisme des temps modernes, et nous attendons de lui qu'il contribue à redonner au monde cette dimension spirituelle qui doit, aujourd'hui et demain, illuminer notre marche vers le progrès. (...)*

*Je n'hésite pas à dire que les bénévoles des associations sont les «crosés des*

*temps modernes», car ils vouent une partie de leur vie, de leur compétence et de leur énergie, à la promotion d'une cause et au service d'un idéal. (...)*

*Si Lyon veut demain, par des moyens nouveaux, assumer son développement de ville européenne et internationale, elle devra veiller à ce que la réalité sociale soit équilibrée, pleine de*

*vitalité et solidaire. En effet, aucun progrès économique, scientifique et technologique ne sera complet et durable si la grande communauté humaine qu'est notre Cité ne présente ni solidité ni harmonie dans le tissu humain qui la compose.*»



## Un remarquable essor de l'associationnisme

L'engouement dont bénéficient les associations dans les années 80 est l'envers de la médaille de la crise de la représentation, politique et syndicale, estime un

politologue chevronné, **Jacques Chevallier**, en 1987. Les associations progressent, c'est incontestable, mais font-elles forcément avancer la démocratie ?

### Associations en mutation

*Jacques Chevallier, in Projets n°203, février 1987*

«À première vue l'évolution du phénomène associatif semble justifier un très grand optimisme : l'associationnisme, qui s'était heurté pendant longtemps en France à de très fortes résistances, a en effet connu récemment un remarquable essor, en confortant ses assises sociales, politiques et idéologiques.

Ses assises sociales : On a assisté à une véritable explosion de l'associationnisme : de plus en plus nombreuses, les associations interviennent dans des

domaines de plus en plus diversifiés de la vie sociale, et assurent des missions de plus en plus étendues. (...)

Ses assises politiques : La montée en puissance des associations s'est accompagnée d'une sollicitude nouvelle des pouvoirs publics à leur endroit. (...) Les associations sont considérées comme l'instrument privilégié, le cadre le plus propice, pour développer la participation des administrés aux choix collectifs, pour promouvoir une

démocratie «pluraliste» et «consensuelle». (...)

Ses assises idéologiques, enfin : On a assisté dans les années 70 à l'apparition d'une véritable «idéologie associative», construite à partir d'une double dévalorisation du privé, vouée au culte du profit, et du public, lourde et oppressive, et fondée sur une exaltation sans nuance de la voie associative.»

## La médiatisation de la crise des banlieues commence à Vaulx-en-Velin

Samedi 15 septembre 1979, en pénétrant dans la cité de la Grappinière, les policiers lyonnais essuient la première émeute urbaine d'ampleur en France. Ils viennent pour arrêter Akim, un jeune voleur de voitures, sous le coup d'une expulsion. Lorsque les policiers l'embarquent, des jeunes affrontent les forces de l'ordre et incendient des voitures. Cet événement

aura une forte répercussion. Le maire de Vaulx-en-Velin est dépassé par ces émeutes qui ne cadrent ni avec le schéma communiste de lutte de classes, ni avec les luttes politiques habituelles.

### La Grappinière

#### Le maire de Vaulx-en-Velin lance un appel à la population

*Lyon-Matin, 19 juin 1980*

«(...) Hier en fin d'après-midi, le car d'information sonorisé dont dispose la ville a pris la direction de la cité de la Grappinière. A bord, ceints de leurs écharpes tricolores, se trouvaient M. Capievic et plusieurs membres de

la municipalité (...). Le but de cette visite était de lire à la population le texte d'une déclaration (...): «Habitants de la Grappinière, une poignée de voyous prétend semer la panique par de lâches délits. (...) Nous comprenons

vos ras-le-bol, mais ne succombez pas aux tentations faciles. (...) Votre seule voie est celle de la lutte avec tous les travailleurs pour vos aspirations et vos droits».

## Cité Olivier de Serres, premières démolitions. Des questions pour la première fois posées à l'échelle de l'agglomération...

Après une décennie 70 marquée par la montée de la vacance de logements, des occupations illégales, de la violence, et suite à de nombreuses mobilisations collectives, la Cité Olivier de Serres à Villeurbanne, de statut privé, dite « médina des brumes » peuplée alors essentiellement de Maghrébins est rasée entre 1978 et

1984. Le nouveau maire de Villeurbanne **Charles Hernu** a décidé, à la surprise générale, de démolir ce qui est considéré comme un ghetto. « *Les mots Olivier de Serres faisaient figure de plaie, de maladie, d'abcès, de tumeur dans la ville* » se souvient **Azouz Begag** (Begag A. Delorme C., « *Quartiers sensibles* », 1994).

### Olivier-de-Serres

#### Le refuge des enfants bâtards du divorce franco-algérien

Nouveaux incidents : Des jets de pierres accueillent pompiers et gardiens de la paix

*Le Progrès, 21 mai 1980*

*Un ghetto près de chez nous, à Villeurbanne. Le quartier Olivier-de-Serres, où de nombreux jeunes maghrébins, recherchés ou menacés d'expulsion, trouvent accueil et refuge est en état d'ébullition, à la suite notamment des contrôles de police récents et systématiques.*

C'est la première démolition/reconstruction dans l'agglomération d'un ensemble urbain dont la construction est aussi récente (elle a été achevée en 1962 !).

Des associations se mobilisent sans succès pour refuser la démolition. Une fois les engins de démolition passés, le nouveau quartier Jacques Monod est érigé, à côté de douze villas construites spécialement pour héberger des familles d'Olivier de Serres qui refusent toute autre solution de relogement. A la suite de

batailles entre des habitants de ces villas et ceux du nouveau quartier Monod, **Charles Hernu** demandera, l'été 1986, l'expulsion de deux familles des villas. Cette affaire prendra une ampleur nationale comme en témoignent l'intervention sur le terrain d'**Harlem Désir** (SOS Racisme). La Cimade, association d'obédience protestante ayant une vocation de défense du droit des étrangers, minorités, réfugiés, va faire citer **Charles Hernu** pour « *abus de pouvoir* » devant le tribunal administratif.

### La réponse de Charles Hernu au Quotidien de Paris

*cité par J-M Berthet, Quotidien de Paris, 1986*

*«Ils sont bien légers ceux qui parlent sans savoir. Ma démarche vis-à-vis des immigrés reste résolument de gauche : intégration et assimilation. À Villeurbanne, comme dans toute la périphérie lyonnaise, il y avait d'énormes problèmes... De véritables ghettos où régnaient la violence et l'insécurité... Les premiers à pâtir de cette situation, on l'oublie trop souvent, sont les immigrés eux-mêmes. En quelques années, nous avons, grâce à la démolition puis à la rénovation*

*de la cité Olivier de Serres, réussi à résoudre en grande partie le problème en supprimant le ghetto insalubre et dangereux pour reconstruire à la place des immeubles neufs où français et immigrés cohabitaient en bonne intelligence, grâce à une judicieuse répartition.*

*Lorsque j'ai appris, à la suite de plaintes de familles, aussi bien françaises qu'immigrées que deux résidents, deux chefs de familles, faisaient régner la terreur dans la cité, j'ai réagi... En fait, à la*

*cité Jacques Monod, expérience d'intégration réussie, ces deux-là risquent de saboter des années d'efforts, grâce à la complicité de quelques «gauchos» locaux, toujours prompts à utiliser ce genre d'affaires... Nous ne sommes pas en période électorale que je sache, mais si c'était le cas, les accusations lancées contre moi par mes adversaires assureraient à coup sûr ma réélection au premier tour ! »*

L'Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement (AVDL) va naître en 1985 parce que la municipalité répond invariablement aux familles immigrées demandeuses de logement que « la priorité va aux familles d'Olivier de Serres ». La même année, Habitat et Humanisme

est créée par un promoteur immobilier devenu prêtre, **Bernard Devert**, pour produire du logement d'insertion en ville et accompagner les publics candidats au logement.

## La formation d'un milieu à Lyon sur les questions d'habitat et d'immigration

A la suite de l'opération Olivier de Serres, des émeutes des Minguettes à Vénissieux, un milieu lyonnais va se former et réfléchir autour des questions de démolition, de logement des immigrés, de répartition du logement social dans l'agglomération. Le sociologue urbain **Jean-Marc Berthet** a écrit l'histoire de cette formation qui est indissociable du parcours de personnalités comme **Jean Saglio**, **Olivier Brachet**, **Bernard Lacoïn**, **André Gachet**...

*«Les années 1970 sont le moment de la naissance d'un milieu lyonnais autour des questions urbaines en général et des questions de logement des populations immigrées en particulier. (...) Ce milieu a eu pour particularité de porter une expertise locale forte sur la question du logement des immigrés et d'irriguer ensuite, par une succession de trajectoires professionnelles en évolution et en déplacement, vers d'autres secteurs ou institutions porteuses de ces questions. Ce milieu a largement participé à la construction d'une sociologie urbaine lyonnaise liée aux bureaux d'études. (...)»*

J-M. Berthet, Mémoire du renouvellement urbain ou renouvellement des mémoires urbaines ?, 2007

L'expertise autour des difficultés de logement des immigrés s'affine à travers des rapports d'étude commandités par l'Agence d'urbanisme auprès du Groupe de Sociologie Urbaine (GSU), d'Économie et Humanisme, de la CIMADE, de l'Alpil (créée en 1979), de la Commission permanente de l'Habitat social CPHS

(1982), espace de discussion entre élus, professionnels de l'urbanisme et du travail social, associations et gestionnaires de logements sociaux. Invariablement, ces rapports concluent qu'il faut traiter à l'échelle de l'agglomération cette question du logement.

L'Agence d'urbanisme créée en 1978 sert de catalyseur, d'intermédiaire entre ces milieux lyonnais à la fois militants et porteurs d'expertise, et les instances communautaires. Elle ouvre la réflexion, en particulier par des débats comme « *Demain l'agglomération lyonnaise* » (1984), la rencontre « *Ville et fleuve* » (1985), ou la démarche Lyon 2010 qui renouvelle la manière de faire de la planification, en convoquant de multiples acteurs dans la discussion.

Cette expertise s'exporte vers les offices HLM et vers d'autres bureaux d'études (CREPAH, ARCADES, Trajectoires...). La somme des connaissances acquises, ainsi que la pression exercée par le milieu associatif sur la Communauté urbaine vont bénéficier au Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération, lancé par la délibération du Conseil de communauté du 29 novembre 1984, et signé seulement... le 20 novembre 1995.

Au niveau national, les associations lyonnaises participent aussi à une dynamique qui donnera lieu à des textes législatifs et réglementaires qui préciseront les actions à mettre en œuvre en matière de droit au logement (loi Quilliot de 1982 et loi Besson de 1990).

## Grèves de la faim aux Minguettes, les réseaux lyonnais mobilisés (1981, 1983)

Face aux expulsions dont font l'objet des travailleurs immigrés et des jeunes de la « *seconde génération* », le père **Christian Delorme**, le pasteur **Jean Costil** et l'immigré algérien en sursis d'expulsion **Hamid Boukhrouma** entament une grève de la faim. La lutte contre la « *double peine* » (c'est-à-dire la peine de prison suivie de l'expulsion pour les étrangers)

commence le 2 avril 1981 aux Minguettes. Les grévistes de la faim reçoivent, après 15 jours, un télégramme de **François Mitterrand** promettant de changer de politique en matière d'expulsion s'il est élu. Après le 10 mai 1981, l'ordonnance de 1945 est réformée, rendant les expulsions bien plus difficiles.

En juillet, ce quartier de Vénissieux dont la moitié des

habitants à moins de 25 ans s'embrace. A nouveau, malgré le lancement de la politique de « développement social des quartiers », de violents affrontements éclatent en mars 1983. Lors d'une opération de police, des jeunes se rassemblent au sommet de la « Tour n°10 » de la rue Monmousseau et lapident les forces de l'ordre, qui se retirent par ordre du préfet, suscitant un émoi à Lyon et dans toute la France. Pour tenter de mettre fin à la spirale de la violence, des jeunes du quartier créent l'association « SOS Avenir Minguettes » ; son président **Toumi Djaidja** est blessé par balle le 20 juin. La suite est racontée par les protagonistes **Christian Delorme** et **Serge Perrin** :

*« Autour de son lit d'hôpital, ses amis de SOS Avenir Minguettes font le projet fou de lancer une grande marche de protestation contre les violences qui traversera la France. Il est vrai qu'ils ont eu l'occasion de voir, dans les semaines qui ont précédé, le célèbre film « Gandhi » de Richard Attenborough. Et quelques mois plus tôt, Christian Delorme leur a permis de regarder, à la MJC, un film consacré à l'action de Martin Luther King...  
Soutenue en particulier, par tout le réseau des « Comités Larzac » qui ont été les premiers à être sollicités, appuyée, au plan logistique, par la CIMADE et par le MAN, la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » (la presse parisienne*

*l'appellera bientôt « Marche des beurs »), prend le départ à Marseille le 15 octobre 1983. (...) Le 3 décembre 1983, quelques 100 000 personnes sont rassemblées place de la Bastille pour accueillir les marcheurs. »*

Christian Delorme, Serge Perrin,  
in Martin Luther King à Lyon, éd. Mémoire active, 2009.

La marche pour l'égalité est perçue par la commune de Vénissieux avec méfiance ; son maire **André Gerin** se rappelle :

*« Cette marche s'est faite sans nous. Nous n'avons soutenu l'initiative que lorsqu'elle a pris de l'ampleur et bénéficié d'une opinion favorable dans les médias, quelques jours avant son arrivée à Paris. Il faut dire qu'au sein du PC du Rhône, cette marche suscitait de grands débats et qu'au bureau central à Paris, le débat était impossible. Fallait-il ou non soutenir cette marche ? Fallait-il tendre la main à cette jeunesse ? En fait, nous étions sur la défensive. Nous étions coincés dans le triptyque jeunes = délinquance = immigrés. Aussi, les relations avec les acteurs de la marche, et notamment Christian Delorme ou Jean Costil, étaient plus que distantes, tendues. On considérait qu'ils défendaient des causes indéfendables. De plus, nous avons très mal vécu la grève de la faim de Christian Delorme. Nous la percevions comme une action contre la municipalité. »*

www.millenaire3.com - propos recueillis le 29/08/2008

## Les clubs politiques, des lieux de réflexion sur l'avenir de Lyon

Les clubs politiques, souvent de droite ou du centre, fleurissent à Lyon dans les années 80 : « L'Astrobale », l'antenne lyonnaise de « Cadres et participation », le club « Justice et Liberté » qui soutient **Chaban Delmas**, « Responsabilité et Solidarité »...

Plusieurs adjoints de la municipalité de Lyon se sont lancés dans l'aventure. A « Lyon-Cité », club apolitique créé en 1974 par **Simone André**, s'est ajouté « Mieux vivre à Lyon » (1980) d'**André Soulier**, avocat et très proche collaborateur du maire. Selon **André Soulier** : « la floraison de clubs et d'initiatives personnelles est aujourd'hui un grand signe de vitalité démocratique. Il se crée ainsi un vivier d'hommes au sein duquel s'opérera une sélection naturelle : les meilleurs resteront » (Le Journal, 3 déc. 1981). **Jacques Moulinier**, **Alain**

**Chaboud** et **Robert Thévenot**, également adjoints, créent « Initiatives pour Lyon et pour Rhône-Alpes » (1981) pour soutenir « une certaine idée de la ville et réfléchir à son avenir à 20 ans », en posant des questions comme la réimplantation des universités et grandes écoles dans la ville, ou les moyens de lutter contre la ségrégation urbaine. A la fin de la décennie, **Jacques Moulinier** et **Michel Rivoire** créeront une section Europe de l'association internationale « Partners for Livable Places » (Pour des villes plus belles et agréables à vivre) ; lors de l'exposition « Lyon, utopies et réalités » organisée par cette association, trois jeunes architectes lyonnais exposent des projets originaux pour le Confluent, lançant, du coup, une réflexion sur l'avenir de ce quartier...



## Mobilisations autour des déplacements

Dans les années 80, à la suite de l'abandon du modèle du « *tout voiture* », les villes redécouvrent les tramways (Nantes, Strasbourg, Grenoble...), les pistes cyclables... Les associations représentant les personnes handicapées sensibilisent l'opinion et les élus sur la nécessité de faire évoluer les déplacements urbains et l'aménagement de la ville pour la rendre accessible à tous. Les premiers abaissements de trottoir, bandes

pododactiles, feux pour aveugles avec message sonore sont installés dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, parce que l'association d'aveugles **Valentin Haüy** y a son siège, au quartier des Brotteaux.

C'est le début d'un combat de longue haleine.

### Les handicapés pratiquement exclus du métro de Lyon

*Le journal, 6 juin 1980*

*22 associations regroupées au sein du VAT (Ville accessible à tous) l'ont testé mercredi. Le départ était fixé à Perrache. Là, peu de problèmes : la station est de plain-pied. Mais les choses se sont corsées à la sortie à Charpennes, où il n'existe qu'un escalator ou une montée d'escaliers.*

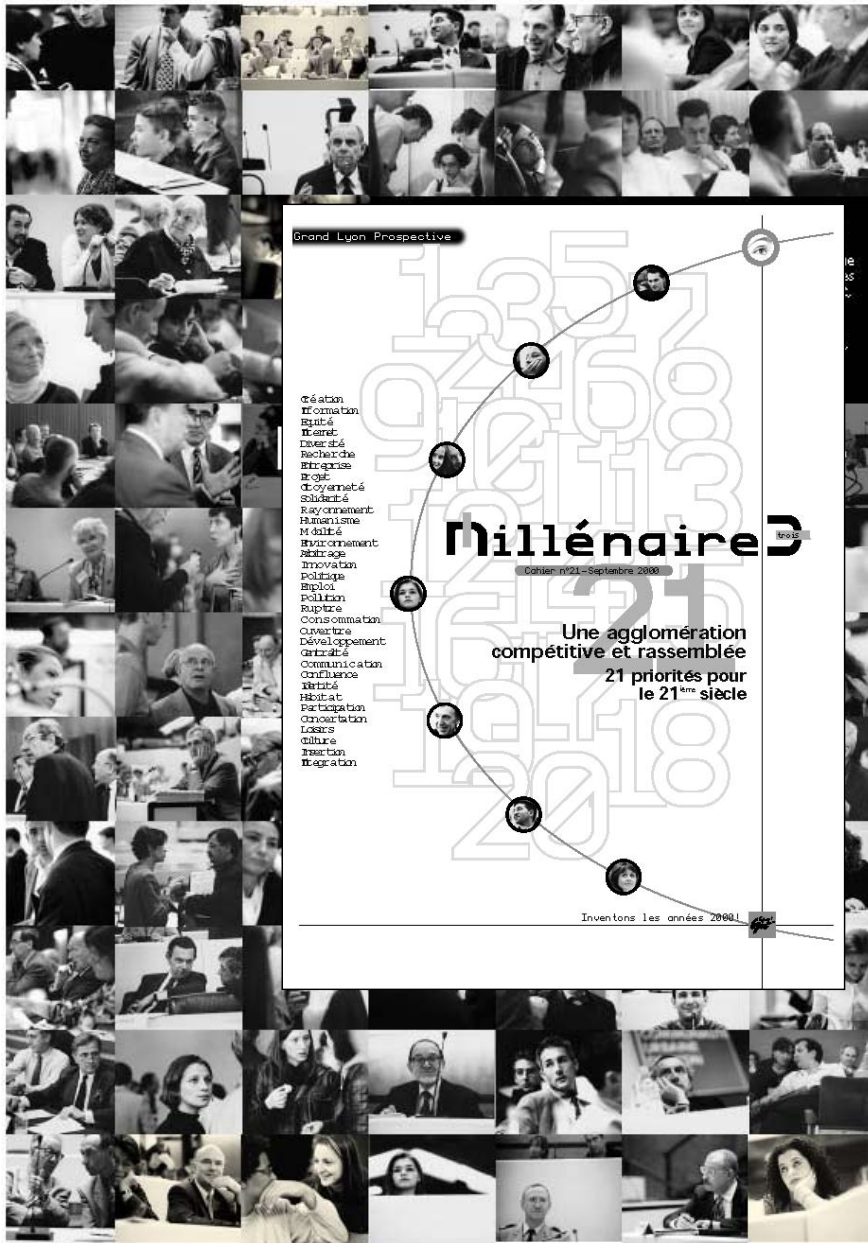
*Un bipède n'a que l'embaras du choix.*

*Il n'en va pas de même pour celui qui est condamné au fauteuil roulant. (...)*

*La démonstration effectuée mercredi était éloquent. Alors, les associations regroupées au sein de ce collectif souhaitent que l'on tienne compte du handicap de leurs adhérents.*

*«Le Ministère des transports a accordé une subvention à la Communauté urbaine de Lille pour que les ascenseurs soient installés dans son métro. Le métro lyonnais restera-t-il en arrière», demandent-elles.*





Participants à la démarche Millénaire 3 sous le mandat de Raymond Barre



## Le retour de la conflictualité sociale

Au niveau national, la conflictualité sociale fait son grand retour à partir de 1995. Les associations se mobilisent autour de la notion d'exclusion (mot clé des années 90), puis autour de la figure du sans droit, sans abri, sans emploi... Les associations emblématiques de la décennie sont le DAL, Droit au logement (1990), AC !, Agir ensemble contre le chômage (1994), ATTAC, Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (1998). Le passage à l'illégalité se généralise dans l'action militante...

A Lyon, la conflictualité est moindre que par le passé sur les questions d'aménagement et cadre de vie car ces aspirations font l'objet de politiques publiques ambitieuses. Pour autant, Vaulx-en-Velin s'enflamme en 1990 ; à Parilly, le Front National réalise près de 35% des voix en 1995 ; la contestation du boulevard périphérique nord, dit « Téo », en 1997-98 empoisonne le mandat de Raymond Barre et donne lieu à l'annulation de la concession par le Conseil d'État (février 1998).

La « *démocratie participative* » commence à la fin des années 90 à renouveler l'exercice de la démocratie locale. Pour les autorités, il s'agit avant tout de réduire le fossé qui se creuse avec les citoyens et d'éviter que leurs projets soient systématiquement contestés... A la faveur de ce mouvement, Raymond Barre, président du Grand Lyon de 1995

à 2001, donne aux citoyens une place qu'ils n'avaient encore jamais eu dans l'action communautaire.

## Émeutes urbaines à Vaulx-en-Velin, demande de métro à Vénissieux... La Communauté urbaine interpellée

En octobre 1990, alors que la rénovation urbaine de Vaulx-en-Velin est engagée et que **Michel Noir**, nouveau président de la Communauté urbaine, vient d'inaugurer « *Le Grand Vire* », centre commercial du Mas du Taureau et symbole du renouveau de la ville, un jeune homme, **Thomas Claudio**, meurt dans une course poursuite avec des policiers. Le quartier s'embrase, le centre commercial est détruit par un

incendie... Paradoxalement, ces émeutes vont pousser le Grand Lyon et l'État à poursuivre dans le sens d'une politique volontariste de renouvellement urbain. En 1990, **François Mitterrand** annonce depuis Vaulx-en-Velin la création d'un ministère de la ville.

Dans le même temps à Vénissieux, la municipalité organise un référendum local sur le « *Métro aux Minguettes* ». C'est un moyen de faire pression sur le



Grand Lyon. La population se prononce majoritairement en sa faveur, mais l'assemblée communautaire décide de ne pas prolonger le métro. Des Vénissiens protestent en masse devant l'Hôtel de Communauté.

Les décisions de démolition sont prises contre l'avis majoritaire des habitants. C'est le cas du quartier

Démocratie et de ses dix tours murées, et plus tard de Bron Parilly, où un contre projet à la démolition, élaboré et porté par des associations, n'est quasiment pas discuté. Il est rare que les habitants aient gain de cause.

## La cause environnementaliste entre au cabinet de Michel Noir

Des militants associatifs entrent dans l'institution et apportent leur vision. **Frédéric Ségur**, responsable de l'Unité Arbres et Paysage du Grand Lyon estime que cela a joué un rôle, à côté de la pression associative et du contexte international, dans l'introduction de l'écologie urbaine dans les politiques communautaires :

«Après les élections de 1989, l'exécutif de l'époque a proposé à des personnes comme Yves Vérilhac, alors président de la FRAPNA - association qui a été par ailleurs un des principaux contradicteurs du Grand Lyon sur cette politique fonctionnaliste -, d'entrer au cabinet de Michel Noir, non pour les faire taire, mais pour chercher

à apporter des corrections environnementales à une organisation communautaire bâtie uniquement sur des logiques fonctionnelles. Ce lien entre la vision alternative de l'aménagement urbain et le politique a permis de faire beaucoup évoluer la culture du politique sur les logiques d'aménagement urbain. Je pense que Henri Chabert, cheville ouvrière de l'aménagement urbain dans les années 90-2000, s'est par exemple acculturé à cette vision alternative de l'aménagement de la ville.»

www.millenaire3.com - propos recueillis le 12 mai 2009

## 1995 : le retour de la conflictualité sociale

L'occupation d'un immeuble rue du Dragon à Saint Germain des Prés en décembre 1994 par le DAL est

généralement considérée comme un marqueur dans la reprise des conflits sociaux après 20 ans de léthargie.

### Manifeste de Droits devant !

décembre 1994

Droit au logement, Droit à l'emploi, à la fonction sociale, Droit à la santé, Droit au savoir, à la formation, Droit à la citoyenneté, Droit à la justice, Droits aux loisirs, aux vacances, à la création, Droit à la liberté de circuler...

L'érosion quotidienne des droits humains et sociaux, considérés encore

hier comme des acquis définitifs, et les excès de l'économie libérale aboutissent à une progression massive de la pauvreté et à une régression sociale sans précédent en France. (...)

Avant que ne se généralise la commiseration humaine, la résignation déshonorante et la société de barbarie, nous

décidons de fonder Droits devant !, dans l'objectif de mener une action concrète pour soutenir la cause des relégués de la vie et de ceux qui en prennent le chemin. (...)

Les grèves de la fonction publique de 1995 contre le Plan Juppé (retraites et Sécurité Sociale), sont les plus importantes en France depuis mai 1968. Elles sont suivies par les mobilisations de soutien aux sans-papiers, par le mouvement de chômeurs avec AC !, par les manifestations des mouvements dits « *antimondialisation* » à Seattle, Gênes...

Le DAL réquisitionne des immeubles lors d'actions commando ; AC ! organise des actions « *transports gratuits* », prône le non paiement de l'intégralité des factures d'électricité et de gaz... Les méthodes du syndicalisme révolutionnaire font leur retour. La généralisation de la désobéissance civile indique un autre rapport au politique. Dans ces mouvements où les jeunes sont

très présents, chacun est convaincu que la politique se joue ailleurs que sur la scène électorale, en prise avec des problèmes concrets, ici et maintenant. L'alliance du coup de force et de l'influence sur les pouvoirs décisionnels est nouvelle. Le DAL s'entoure d'avocats et de juristes spécialisés sur le logement... Ces mouvements réussissent souvent à imposer une question dans l'espace public.

Entre 1988 et 2002, la proportion d'électeurs qui approuvent en France la manifestation comme forme

d'action passe de 50 % à 75 % ; chaque visite d'un président de la République ou d'un ministre en France suscite des manifestations ; les mobilisations sur des revendications ponctuelles deviennent légion... Bref, le potentiel protestataire de la société française croît de manière considérable. L'agrégation des mouvements dans des mobilisations transnationales est une autre nouveauté.

## Déclin ou renouveau du militantisme ?

Le militantisme change de forme. Mais dans les associations basées sur l'éducation populaire, il est indéniable qu'il s'agit d'un déclin. C'est le constat de **Crystal Corbion** et **Jacques Lesage**, représentants de la Confédération Syndicale des Familles à la Commission consultative des services publics locaux du Grand Lyon (CCSPL) :

*«Le militant est une espèce en voie de disparition. Certes, les gens réagissent encore, parfois même de façon massive, mais de façon ponctuelle sans engagement dans la durée et pour des intérêts sectoriels plus que pour des intérêts collectifs. (...)*

*Les nouvelles générations ont moins la culture du syndicalisme et sont beaucoup plus individualistes. C'est très difficile de les sensibiliser sur des revendications collectives, de les amener à s'impliquer dans nos commissions de réflexion et d'évaluation. Je connais des militants qui sont engagés depuis des dizaines d'années, il y en a même un*

*qui est bénévole à la CSF depuis 60 ans ! Cet investissement au service des autres, ce sens du collectif sont tout à fait remarquables. Mais même leurs enfants ne suivent pas cette dynamique militante. C'est grave, pour la CSF et plus largement pour le monde syndical et associatif, parce qu'il y a là une transmission des savoir-faire qui disparaît. Les militants syndicaux, animés par un engagement politique fort, ont développé, au fil des années, des compétences pour défendre les intérêts des locataires, des parents d'élèves, des familles... Ces compétences à appréhender la loi, à élaborer des revendications, à installer une veille permanente, à construire avec rigueur des propositions pour aboutir à des accords ou au vote de nouvelles lois, cette capacité à interpeller les pouvoirs en place, à influencer les décisions par la négociation voire l'opposition, bref, ce qui constitue la culture syndicale se perd aujourd'hui dans la revendication ponctuelle d'intérêts particuliers.»*

www.millenaire3.com - propos recueillis le 22 mai 2007

## La concertation n'élimine pas les divergences d'intérêt : l'autoroute Lyon-Balagny

Les démolitions d'immeubles dans des quartiers en politiques de la ville ou la construction de tronçons d'autoroutes le prouvent : l'organisation d'une concertation en amont d'une décision n'élimine pas les désaccords, tant l'essence même de l'action politique est de trancher à partir d'une vision de l'intérêt général, rarement consensuelle. Le politologue **Pierre Favre** va même plus loin, estimant qu'il n'y a pas de décision politique sans polémique au sens de guerre selon l'étymologie grecque « *polemos* », avec des gagnants d'un côté, des victimes de l'autre :

*« Gouverner, c'est devoir choisir des moyens dont on ignore s'ils ne dénatureront pas les fins, c'est choisir les victimes*

*de l'action publique, c'est s'adosser à la force pour imposer ses décisions. La sociologie de l'action publique est, qu'on le veuille ou non, une victimologie et une polémologie. Gouverner, c'est aussi, dans la plupart des cas, se donner la préférence à soi-même et à ses collègues professionnels de la politique. (...) Le temps est revenu de considérer à nouveau la politique, là où elle s'exerce, dans ses dimensions d'incertitude, de violences et de productions d'inégalités, voire de spoliations. Comme forme, pour reprendre une formule ancienne et qui n'est pas aussi obsolète qu'on pourrait le penser, de la domination de l'homme par l'homme.»*

Pierre Favre, « Etre gouverné, Etudes en l'honneur de Jean Leca », 2003

Le mouvement d'opposition au tronçon Lyon-Balbigny de l'autoroute A 89 qui doit relier Bordeaux à Lyon met ainsi en jeu deux visions inconciliables. L'inscription du tronçon au schéma directeur routier en 1987 engendre immédiatement des réunions, contre-études, pressions politiques, marchandages dans le Beaujolais et la Vallée de l'Azergue. Le conflit durera jusqu'à la décision ministérielle finale en 1991. Pour ouvrir sa thèse qu'elle a consacré à ce conflit, **Véronique Catherin** met en exergue le point de vue associatif et le point de vue de l'administration :

*«L'opération Balbigny-Lyon est une opération exemplaire de toute une série de problèmes de transports actuels [...]. On est dans un système où l'on ne pose pas, ou très peu, la question : faut-il faire un aménagement, telle ou telle chose ? On est dans une politique déterminée par les offreurs de l'Équipement. Mais quelle est la demande ou quelle est l'utilité ? Cela n'est pas évident. [...] L'Administration a sa vérité. Elle passera en force s'il n'y a pas d'autre solution. Les gens n'ont pas d'autre solution que de s'opposer de façon sommaire à un projet imposé. On n'a pas de culture de vrai débat, du vrai compromis. C'est d'abord du côté de l'Administration que le premier pas doit être fait.»*

Adhérent au groupe Génération Ecologie du Rhône, 1993

*« Ici, à la Grande Arche, dans nos ambiances feutrées, on peut bouleverser la vie des hommes, des habitants. On peut bouleverser la vie politique d'un maire. La contestation des grands projets autoroutiers prend une ampleur croissante et générale. On aboutit à des phénomènes de contestation dans les zones urbaines qui sont très difficile à gérer depuis quelques années. Cela a pris une ampleur terrible. Il faut plus de délais, d'explications, de débats. Les élus font des interventions directes auprès du Ministère, de Matignon et même de l'Élysée.»*

Responsable de l'administration de l'Équipement, 1995

Extraits de «La contestation des grands projets publics», 2000

## Une démocratie locale en mutation

La donne change en matière de participation. La loi Barnier (2 février 1995) généralise le débat public en amont des grands projets d'aménagement, rendant plus difficile pour les élus de légitimer leur action au nom de l'intérêt général, sans expliciter clairement les motivations de leurs choix. La loi Voynet (25 mai 1999) prévoit la création de Conseils de développement dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants pour favoriser la discussion sur les grands projets.

Dans bien des situations, les associations traditionnelles sont marginalisées par des collectifs. Ainsi, DARLY (se Déplacer Autrement dans la Région de Lyon) qui a soutenu l'option tramway lors de l'élaboration du Plan

de Déplacement Urbain de 1997 a été davantage en position d'interlocuteur des autorités que Lyon métro transports publics. Les CIL sont concurrencés par les conseils de quartier, qui, sans attendre que la loi (du 27 février 2002) les rendent obligatoires dans les grandes villes, commencent à fonctionner après les élections municipales de 1995. C'est le cas à Villeurbanne qui se dote d'une charte de la démocratie locale puis de commissions inter-quartiers pour aborder des problématiques dont l'échelle dépasse le territoire du seul quartier, à Rillieux-la-Pape, Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Saint-Priest, Lyon...

### La difficulté des associations à maintenir leur autonomie

*« Un moteur à demi-régime », le collectif de rédaction, E&H, n°332, mars 1995*

*« On peut s'interroger, en tentant un bilan des associations en France, sur les moyens que celles-ci mettent en œuvre pour conserver leur capacité d'initiative et d'interpellation, et non*

*seulement leur capacité de gestion. Beaucoup d'associations n'ont pas su dire non à des suggestions de réorientation ou d'actions nouvelles, pour peu que quelques subsides soient mis à leur*

*disposition ; et de leur propre chef elles confondent fréquemment le volume de leur activité avec sa signification sociale ou politique.»*



## Le grand début de la participation citoyenne... Millénaire 3, «la magie des journées de prospective»

**Raymond Barre** donne aux citoyens une place qu'ils n'avaient encore jamais eu au Grand Lyon. Sur la question de l'avenir du Confluent entre le Rhône et la Saône, la Communauté urbaine peut se prévaloir d'une de ses premières réussites en matière de concertation. Avant que le projet ne soit élaboré, la parole est donnée aux habitants, puis, dans un second temps, des réunions thématiques sont organisées. La synthèse des contributions obtenues en réunions publiques (et à l'issue d'une exposition) est communiquée aux élus et urbanistes afin qu'ils confrontent le plus tôt possible le plan d'aménagement avec les remarques de la population. Mais le basculement le plus important est produit par la Mission prospective et stratégie d'agglomération, créée à l'initiative de **Raymond Barre** en décembre 1997 pour impulser la réflexion à long terme sur le développement de l'agglomération est dotée en trois ans le Grand Lyon d'un projet d'agglomération par le biais d'un exercice de stratégie territoriale d'un type nouveau. A travers les cahiers et les journées de prospective Millénaire 3, réflexion à plusieurs centaines de participants, les citoyens contribuent à alimenter le projet d'agglomération.

**Patrick Lussion**, chef de la mission puis directeur de la prospective revient sur ces journées Millénaire 3 :

*«Millénaire 3 a été une machine à se rencontrer, à se connaître vraiment au-delà des étiquettes. Cela a été la magie des journées de prospective, liée aussi à la salle des délibérations où l'on se voit tous. Les différents mondes qui constituent l'agglomération, milieux socioprofessionnels, culturels, syndicaux, patronaux, associatifs... ont appris à se connaître, à s'écouter, je pense à s'apprécier aussi. Il y a eu une espèce de melting pot, y compris au-delà de l'aire urbaine, qui a créé une espèce de culture commune et pour les acteurs un décloisonnement qui permet d'imaginer les choses différemment, de faire avec d'autres... (...) Quand nous avons ouvert le débat sur l'avenir de l'agglomération, ce n'était plus la Presqu'île qui pensait l'avenir de l'agglomération, c'était l'ensemble de l'agglomération qui pensait son avenir. Au point qu'en sortant de la première journée de prospective, en février 1998, des participants de Vaulx-en-Velin, de Rillieux-la-Pape, de Vénissieux ou de Saint-Fons nous ont fait remarquer que nous avons mis identité de l'agglomération lyonnaise au singulier, alors qu'elle avait plusieurs identités. D'où une seconde journée de prospective sur le même thème, mais élargie aux identités lyonnaises, à l'automne suivant. Avec Millénaire 3, nous avons fait l'agglomération avec les populations de l'Est lyonnais. De ce fait, le mandat de Barre est le passage d'une agglomération gérée par Lyon pour les autres, à une agglomération gérée par tout le monde pour l'avenir de l'agglomération. C'est à mes yeux un basculement essentiel.»*

www.millenaire3.com - propos recueillis le 15 janvier 2009

## Le monde associatif : un empirisme «à la lyonnaise» ?

Forum réfugiés, créée en 1982 (sous le nom de Crardda) prend vraiment son essor après la chute du mur de Berlin, dans les années 90. Revenant sur son histoire **Olivier Brachet**, son directeur historique n'est pas loin de penser qu'il y a une manière de faire «à la lyonnaise» dans le monde associatif :

*«C'est une ville des possibles, c'est-à-dire que l'on peut faire des tas de choses. Parce que personne n'empêche personne de faire quoi que ce soit ! On n'est pas jugé moralement, immédiatement, par qui que ce soit. Et d'abord quel juge ? Il n'y en a pas... Parce qu'il n'y a pas d'autorité. Il n'y a pas d'architecture intellectuelle qui soit véritablement dominante. (...) C'est une ville dans laquelle le pouvoir ne*

*s'hérite pas. (...) Parce que, même si on s'engueule sur tel ou tel sujet, personne n'est le roi, personne ne fait la pluie et le beau temps, personne ne peut dire : «ça ne se fera pas sans moi». Personne n'a un pouvoir suffisant pour cela. Du coup, celui qui veut s'installer le peut. Comme un toubib s'installe et se fait sa clientèle, d'une certaine manière. Parce que c'est une ville ouverte. Il y a de l'espace. Et quand je dis «espace», ce n'est pas seulement du volume et des m<sup>2</sup>, c'est aussi ce côté conciliant. Je dis bien conciliant. Conciliant, c'est tout le contraire de réconcilié... C'est une grande différence avec Paris, qui, elle, est homogénéisée par la fonction verticale : au-dessous de la tour Eiffel, il y a le roi. Chez nous, la structure des pouvoirs n'est pas homogénéisante»*

www.millenaire3.com - propos recueillis le 1<sup>er</sup> février 2008



Conseil de développement en salle du Conseil



Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) en visite



Concertation sur projet Carré de Soie, photographie Bertrand Pichène




Pyramide de chaussures, Handicap international



Marche des parapluies, Forum réfugiés

## La participation citoyenne portée par l'institution



Les manières de faire vivre la démocratie se cherchent. Internet connaît son grand envol, et avec lui l'utopie d'une « cyberdémocratie » ; l'aspiration des citoyens à être informés et à discuter des choix politiques est de plus en plus forte ; la frontière entre l'institution et son dehors perd en netteté, car la société civile est de plus en plus dans l'institution, au Grand Lyon à travers son Conseil de développement depuis 2001 ; la gouvernance nouvelle met place l'autorité publique dans une situation de partage du pouvoir, du coup, la Communauté urbaine s'affiche souvent comme partenaire parmi d'autres partenaires publics et privés.

Le développement de la participation citoyenne est inscrit dans le premier plan de mandat de Gérard Collomb, nouveau président du Grand Lyon (2001). S'ensuivent l'adoption d'une Charte de la participation, la prise en compte des associations d'usagers par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), la concertation sur les grands projets... L'idée entre dans les têtes qu'il est important que les citoyens participent en continu à l'élaboration des politiques. Les associations, telle la CANOL, n'hésitent pas à demander des comptes à la collectivité.

Dans l'agglomération, des communes innovent plus que d'autres en matière de participation, comme Grigny avec son budget participatif (depuis 2005), Villeurbanne ou Rilleux-la-Pape. Givors adhère au Grand Lyon à la suite d'une consultation sous forme de référendum (2005). La participation est au Grand Lyon (comme partout) de mieux en mieux organisée, mais en même temps l'établissement oscille entre position d'écoute et de surdit , ce qui indique que le changement de culture ne se fait pas du jour au lendemain...

### «Double peine», prisons de Perrache, Grand Stade... la multiplicit  des sc nes de conflit

Les conflits ne sont pas  teints dans l'agglom ration. Les associations interpellent les pouvoirs publics, visant selon les cas l' tat ou l' chelon local. En 2001, la Cimade de Lyon lance une campagne « Une peine point barre » pour sensibiliser   nouveau l'opinion publique   la double peine. L'implication de journalistes et r alisateurs comme **Bertrand Tavernier** (« *Histoires de vies bris es* ») lui donne un fort retentissement. Le ministre de l'Int rieur **Nicolas Sarkozy** modifie

l'ordonnance de 1945 dans le sens de nouvelles protections pour ceux qui ont toujours v cu en France. Au niveau local, les mobilisations portent sur l'habitat, la d gradation de quartiers, le devenir de b timents (prisons de Perrache...) ou sur les grands projets, comme celui du Grand Stade   D cines qui se heurte   de fortes mobilisations d'habitants, d'associations (en particulier Carton rouge) et d' lus de l'Est lyonnais.



## Une pommeraie à la place des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph Lettre ouverte à M. Raymond Barre, Maire de Lyon «Pendant que vous rêvez», par John Berger

*Le Monde diplomatique, n°558, sept. 2000*

«Monsieur le Maire

On m'a demandé de vous écrire pendant que vous rêvez, et ce n'est pas facile. Les rêves ont une pente naturelle à taire certaines choses, une forme bien à eux de mystère et un rapport bien particulier, intime et inexplicable, avec ce qui peut être vrai. (...)

La première étape, si je comprends bien, de votre vaste plan de réaménagement

du centre de Lyon (plan auquel vous avez donné le nom magique de «Confluence») est la démolition des prisons Saint-Joseph et Saint-Paul.

Que mettre à leur place ? Puis-je vous faire une suggestion ? L'emplacement couvert par les deux prisons n'est pas bien grand. Moins de 2 hectares. Imaginez ce site transformé en pommeraie dont on se servirait et

jouirait comme d'un parc public. Ce serait la première fois au monde qu'on trouverait une pommeraie au cœur d'une grande ville ! Et la floraison du printemps et les fruits fin octobre rappelleraient à la mémoire tous les rêves rêvés ici ; ici, Monsieur, oui, ici, si je peux me permettre d'insister».

## La participation citoyenne inscrite dans le Plan de mandat (2001-2007)

Lors de son élection à la présidence du Grand Lyon, **Gérard Collomb** donne deux mots d'ordre à l'Assemblée communautaire : rayonnement international et

proximité. Dans la foulée, le Plan de mandat du Grand Lyon insiste sur nécessité de renforcer la participation citoyenne.

## Créer de nouvelles relations avec les citoyens

*Extrait du Plan de Mandat 2001-2007*

«La démocratie locale a aujourd'hui profondément besoin de se nourrir de participation citoyenne pour répondre aux aspirations légitimes des habitants et faire face à la complexité croissante des politiques publiques. Ce mandat sera ainsi marqué par une triple volonté : placer l'habitant au cœur du projet, faire de la proximité un principe

de gestion, développer la participation citoyenne facteur d'efficacité et de renouvellement de la démocratie locale.

La mise en mouvement d'une démocratie de proximité et de participation ne se décrète pas. Elle se construira progressivement de manière souple, expérimentale mais

durable avec l'ensemble des acteurs : élus, techniciens, associations, citoyens. Dans cet esprit, le Grand Lyon s'engagera à élaborer et garantir l'exercice de droits fondamentaux de la citoyenneté : droit à l'information, droit à la consultation, droit à la concertation, droit à la participation, droit à l'initiative citoyenne».

Le Plan 2008-2014 s'inscrit dans la continuité de ce premier plan de mandat, tout en marquant cinq objectifs de progression : mieux inscrire les instances et démarches de concertation sur projets dans le processus délibératif et décisionnel du Grand Lyon, se doter de

dispositifs d'écoute et d'analyse des besoins (études quantitatives, focus groupes), articuler les échelles de la participation entre le local et l'intercommunal, ne pas hésiter à expérimenter, et enfin évaluer la politique de participation du Grand Lyon.

## La «démocratie participative» n'est pas un long fleuve tranquille

La participation citoyenne progresse dans l'agglomération lyonnaise comme partout ailleurs en Europe. Après maintes péripéties, la loi «*Démocratie de proximité*» est adoptée le 27 février 2002. Elle rend les conseils de quartier obligatoires dans les villes de plus de 80 000 ha-

bitants. A Lyon, au moment de les constituer, on compte 10 000 candidatures, pour quelques 200 000 ménages de la ville.

C'est considérable !

### Succès retentissant pour les conseils de quartiers / Lyon 1<sup>er</sup>

*Le Progrès, 11 novembre 2002*

*Tous les habitants du 1<sup>er</sup> ont reçu, il y a quelques semaines dans leurs boîtes aux lettres, une enveloppe de la mai-*

*rie les invitant à rejoindre les conseils de quartiers. (...) «Nous essayons de toucher tous les publics et le résultat*

*a été étonnant : 1 012 personnes veulent participer à la première réunion !» (Agnès Offroy, maire du 1<sup>er</sup>)*

Cela indique une soif de participer. Le temps dira que soif ne veut pas dire constance : cinq ans après la formation des conseils de quartier, on estimera à 600 le nombre total de leurs membres actifs (Le Progrès, 15 oct. 2007). L'évaporation des participants est une des limites traditionnellement reconnue aux dispositifs participatifs, à côté d'autres faiblesses telles la sur-représentation des classes moyennes et des retraités, la faible portée effective des discussions sur la décision publique, ou la focalisation sur la proximité : à mesure que s'affirme l'intercommunalité, on assiste à un découplage entre les lieux de participation qui se situent à l'échelle des quartiers et les lieux de décision qui sont de plus en plus à l'échelle des agglomérations.

La participation fait néanmoins remonter des problèmes et semble plutôt renforcer l'efficacité des politiques publiques. Plusieurs dizaines de concertations lancées par le Grand Lyon durant la décennie - remodelage du centre de Saint-Priest, réfection de la place Lazare-Goujon à Villeurbanne, aménagement des Berges du Rhône, renouvellement urbain à La Duchère, Plan Local d'Urbanisme... - ont démontré que la concertation aide les concepteurs de projets à les mettre en adéquation avec les besoins des citoyens.

La participation prend aussi la forme du débat argumenté, dans le cadre des conseils de quartier, des «*ateliers de dialogue urbain*», ou encore de grandes discussions thématiques avec les acteurs de la société civile du Grand Lyon lors des «*États généraux*» du patrimoine, du logement, de l'économie...

Pour **Gérard Claisse**, vice-président du Grand Lyon chargé de la participation citoyenne, c'est un changement de culture :

*«Il s'agit de passer d'une culture où le moment clé de l'action publique est celui de la décision, à une culture où le processus de construction de la décision compte tout autant. Ce changement de culture ne se décrète pas, il doit se construire dans la pratique et la durée. Les élus doivent être porteurs de ce changement : la bonne volonté ne suffit pas, on ne fait pas de la concertation comme Monsieur Jourdain fait de la prose. Il faut de la méthode, construire les règles du jeu, apprendre à écouter les dissensus, s'engager à prendre en compte, tirer le bilan de la concertation. (...) J'ai de plus en plus la conviction qu'il importe avant tout de moderniser la démocratie représentative. Il faut une démocratie représentative forte, qui assume ses responsabilités et ses engagements. C'est sur elle que se base la légitimité démocratique. Mais pour être pleinement représentative, la démocratie doit aussi favoriser une participation citoyenne active et une délibération publique approfondie. La démocratie s'appuie en effet sur trois piliers complémentaires et indissociables : la représentation politique, la participation citoyenne et la délibération publique.»*

www.millenaire3.com - propos recueillis le 5 juin 2007

## Un conseil de développement au Grand Lyon (février 2001)

A Lyon, des citoyens volontaires se réunissent pour la première fois en 2001 au sein du Conseil de développement du Grand Lyon, un organisme consultatif permanent saisi en particulier des questions relatives à la mise en œuvre de grands projets. **Jean Frébault**, son actuel président retrace sa genèse :

« En 2001, l'objectif était de mettre en place une structure qui apporte aux élus la richesse du regard de la société civile, avec ses forces vives : acteurs économiques, sociaux, culturels, associatifs, citoyens de base, et contribue à la réflexion sur le projet d'agglomération. Il existait depuis plusieurs années à Lyon une volonté de la sphère politique de ne pas s'enfermer, d'être à l'écoute des signaux de la société. Lancée en décembre 1997, la démarche Millénaire 3, fondatrice, a fait le lien entre démarche prospective et démarche participative. Lorsque la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (dite loi Voynet) a porté obligation de mettre en place des conseils de développement dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, la volonté politique d'écoute de la société préexistait donc à Lyon, et le Conseil consultatif déjà en place s'est naturellement transformé en Conseil de développement. La période Millénaire 3 a été de l'avis général très mobilisatrice. Par la suite, pour des raisons diverses, les activités du Conseil de développement se sont un peu essouffées. Plus de 500 citoyens étaient inscrits, mais avec une présence de plus en plus aléatoire pour certains et une reconnaissance insuffisante des représentants des structures institutionnelles (la société civile « organisée »). La refondation du Conseil de développement à l'initiative du Grand Lyon [en 2006] a tenté de remédier à ces difficultés. 6 collèges ont été créés : acteurs économiques et organismes socio-professionnels, organismes publics, associations, représentation territoriale des habitants, citoyens, et personnalités qualifiées ».

www.millenaire3.com - propos recueillis le 5 juin 2007

Les investigations du politologue **Philippe Teillet** sur les conseils de développement (« *Démocratiser les politiques territoriales ?* », 2007) indiquent que malgré des multiples dysfonctionnements, ils « permettent l'élargissement du nombre de ceux qui sont susceptibles d'exercer une influence dans les processus décisionnels des agglomérations ». En intégrant au fonctionnement de l'établissement quelques dizaines d'individus supplémentaires, la gamme d'options et d'intérêts pris en compte s'élargit.

**Philippe Dujardin**, politologue et conseiller scientifique de la Direction de la prospective du Grand Lyon est convaincu que les formes diverses de participation obligent le Grand Lyon à parler un nouveau langage :

« Au Grand Lyon, par exemple, la Charte de la participation, le Comité consultatif des services publics locaux, l'ensemble des pratiques participatives autour des grands projets d'aménagement génèrent des heures et des heures de discussion, de négociation. Lorsque le Grand Lyon décide de faire savoir, il crée des capteurs ou il utilise des capteurs existants (associations, citoyens « ordinaires »...). Mais ces capteurs informent aussi le réel, prêtent forme au réel. En tant qu'individu, je sais que quelque chose se passe, à la frontière de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, au Carré de Soie : je vais en tenir compte - alors que je pourrais n'en rien savoir. (...) La création de ces scènes fait fonction de capteur, mais oblige aussi à transformer la nature des énoncés de l'émetteur : le Grand Lyon ne peut plus parler la langue qu'il parlait avant que les capteurs n'aient été placés ».

www.millenaire3.com - propos recueillis le 29 mars 2007







Gérard Claisse, Gérard Collomb et Jean Frébault

## 2003, adoption de la charte de la participation du Grand Lyon

Pendant près de deux ans, de janvier 2001 à décembre 2002, quelques 40 citoyens du Conseil de développement, des élus et des membres de l'administration communautaire élaborent un texte que le Grand Lyon va s'engager à respecter : la Charte de la participation. Finalement publiée en juillet 2003, elle précise les orientations et les engagements de la Communauté urbaine en matière de concertation et de valorisation de la participation citoyenne.

La Commission consultative des services publics locaux créée un peu plus tôt, en février 2003, répond à une obligation légale (loi « Vaillant » de 2002). Composée d'élus et de représentants d'associations, elle contrôle et cherche à améliorer les services publics liés aux domaines

de compétences du Grand Lyon, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets, des parcs de stationnement, du chauffage urbain...

Les associations demandent des comptes, et font valoir des points de vue qui peuvent entrer en conflit avec les politiques communautaires. Ainsi, depuis la fin des années 90, l'Association des consommateurs d'eau du Rhône (ACER) analyse ce qu'elle appelle les dérives du contrat d'affermage que le Grand Lyon a signé en 1986 et demande un retour à la régie publique de l'eau.

## Saisir le tribunal devient banal...

Un recours introduit par un habitant conduit à l'annulation en justice du POS de la Communauté urbaine.

La « *judiciarisation* » des rapports économiques et sociaux se répercute sur les collectivités locales. Pour traiter les contentieux juridiques de plus en plus nombreux et réduire les risques de sanction, elles renforcent leurs services et leurs procédures juridiques. Le Grand Lyon

n'échappe pas à la règle. La crainte de poursuites sur un marché public ou un document d'urbanisme focalise d'autant plus l'attention qu'elle est tout à fait fondée. En 2003, pour la deuxième fois, un recours introduit par un habitant conduit à l'annulation par le tribunal administratif de ce document d'urbanisme essentiel qu'est le Plan d'Occupation des Sols de la Communauté urbaine.

## **Plan d'occupation des sols : une catastrophe évitée de justesse Urbanisme. Afin de parer à l'irréparable, Gérard Collomb et Michel Mercier sont montés au créneau pour sauver devant le Sénat le Plan d'occupation des sols (POS) de la Communauté urbaine de Lyon. Chronique d'une panique évitée.**

*Lyon Capitale n°416, 5-11 mars 2003*

*Lyon a vécu, ces deux dernières semaines, la crise la plus grave de ces dix dernières années. Une crise passée inaperçue. En annulant le Plan d'occupation des sols (POS) de la Communauté urbaine, le tribunal administratif a plon-*

*gé Lyon et son agglomération dans des eaux bien troubles. De quoi faire boire la tasse à plus d'un. Constructeurs et promoteurs immobiliers privés, architectes, urbanistes, l'ensemble du BTP et des milliers de propriétaires fonciers*

*étaient logés à la même enseigne, sur un même bateau qui prenait l'eau de toutes parts. Permis de construire bloqués, programmes immobiliers gelés, retards dans la livraison des logements...*

## **Habitat, la recherche d'un débat constructif : Les États généraux du logement et le lancement du second Programme Local de l'habitat (2004)**

Le Grand Projet de Ville de La Duchère est un des projets majeurs de la mandature de **Gérard Collomb**. L'objectif central de cette opération de renouvellement urbain consiste à rééquilibrer la population en y faisant baisser la part des logements sociaux. Ici encore, un projet de démolition va être au cœur d'une lutte qui opposera la Communauté urbaine à des élus et habitants mobilisés dans un collectif, le GTI (Groupe de Travail Interquartier).

Les démolitions vont occasionner un débat d'agglomération, suscité par la FONDA Rhône-Alpes qui fait circuler à l'automne 2003 un manifeste pour la tenue d'États généraux du logement.

Leur organisation va coïncider avec le lancement du second Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand Lyon : c'est une chance, estimait **Rachel Mignard**, alors chargée de mission du Service Habitat du Grand Lyon, car les élus peuvent exprimer leur position sur le renouvellement urbain et les désaccords apparaissent au grand jour sur la scène publique :

*«La salle du Conseil de Communauté était pleine, toutes les familles politiques réunies, en présence de l'exécutif du Grand Lyon, du Président Gérard Collomb, des maires d'arrondissements et des communes de l'agglomération, de représentants d'organisations professionnelles... (...) Le débat a été riche, les confrontations réelles sur le dossier du renouvellement urbain et de la démolition de logements sociaux en particulier. L'un des mots d'ordre de*

*la mobilisation était alors un moratoire sur les démolitions, au moment où l'État, le Grand Lyon et les communes annonçaient un programme de démolition/reconstruction de 600 logements sociaux par an.*

*La journée a eu une incidence directe sur la structuration du PLH : elle nous a permis de médiatiser les objectifs que nous portions et de donner suite aux attentes exprimées ce jour-là en faveur d'une concertation et d'une collaboration plus fortes sur le thème du renouvellement urbain. (...) De nos échanges est née la «Charte d'agglomération pour les relogements opérationnels», qui garantit aujourd'hui une méthode commune à tous les opérateurs, quels que soient les sites. (...)*

*Dans sa diversité, le mouvement associatif cherche d'ailleurs à s'organiser pour peser davantage : les associations d'insertion par le logement ont créé récemment le Collectif Logement Rhône, une structure que nous appelions de nos vœux, qui va légitimement porter la parole associative à la Conférence d'Agglomération de l'Habitat, et qui, en retour, fait part sur le terrain des questions qui se sont posées en ce lieu...*

*Nous avons besoin de cette représentation associative, qui joue un rôle actif d'interface avec une frange de populations en difficulté et qui porte un regard critique sur l'action des pouvoirs publics. Les associations sont notre ancrage dans la réalité sociale... Et c'est d'autant plus nécessaire pour une institution comme le Grand Lyon, qui à la différence des communes, n'est pas au contact direct des habitants».*

www.millenaire3.com - propos recueillis le 27 juin 2006

## Consommation citoyenne, «flash mobs», blogs, diagnostics en marchant... la participation défriche de nouvelles voies

La consommation citoyenne, éthique, ou responsable progresse sous des formes multiples : produits labélisés commerce équitable, épargne solidaire, agriculture bio... La consommation engagée repose sur un constat simple : quand suffisamment de citoyens l'adoptent, ils peuvent obliger des entreprises à modifier leurs comportements. Ce type de participation politique est conforme à l'évolution de nos sociétés vers l'individualisme puisque l'acte d'achat est, selon les termes de **Marc Drillech** (Le Boycott, 1999), une forme d'«*activisme égocentré*».

Les modes d'intervention des mouvements sociaux mutent également. Le comportement du collectif Jeudi noir, créé en octobre 2006, contre les propriétaires qui augmentent le loyer du montant de l'allocation logement le traduit bien. A l'heure convenue, des dizaines de personnes se présentent, en ordre dispersé, pour visiter un appartement et y font la fête, à la consternation du propriétaire. Le collectif s'inspire des «*flash mobs*», mobilisations éclair, où via Internet ou téléphone mobile, les sympathisants sont invités à intervenir à un moment donné dans un endroit précis. La toile s'avère être un formidable outil de mobilisation, de communication politique, d'expression, de participation au débat public. Le développement rapide des blogs, ou encore de récentes initiatives de forum Internet ou de marketing politique en ligne secouent les pratiques politiques françaises.

Les autorités locales sont à l'origine de nombreuses expériences de démocratie participative. A côté des

assemblées ou conseils (ateliers urbains, conseils de jeunes, de résidents étrangers, forums de discussion sur internet...), on assiste à la multiplication des dispositifs pour impliquer des citoyens-usagers-riverains dans la discussion de choix collectifs : conférences de consensus, jurys de citoyens, débats publics, sondages délibératifs, référendums, balades urbaines ou diagnostics en marchant... L'implication citoyenne se fait, selon les cas, pour asseoir un diagnostic, prendre en compte des paroles ignorées, susciter un débat, construire une décision à partir d'une véritable délibération... Les logiques d'utilisation de ces instruments ainsi que leurs modalités d'institutionnalisation diffèrent, mais la rigueur s'impose dans les méthodologies.



«Diagnostic en marchant» avec Thierry Philip, photo Ville de Lyon

### « Diagnostic en marchant » : la mairie du 3<sup>ème</sup> dans la rue Thierry Philip, le maire, accompagné de quatre de ses élus, de fonctionnaires de la Propreté et d'habitants, a listé les imperfections du quartier Vilette Paul-Bert. Reportage

*Le Progrès, 14 mars 2009*

(...) Le groupe tombe en choc sceptique devant une véritable décharge publique tout contre l'entreprise Rison rue Sainte-Anne de Baraban. Ni une, ni deux, Thierry Philip sonne chez le vendeur de photocopieurs, pour demander des comptes. Un grillage pourrait être posé avec l'accord des

propriétaires propose, penaudes, une employée. L'autre groupe ne chôme pas non plus. Rien de ce qui est visible et a priori anormal n'échappe à la petite équipe partie du côté du cours Lafayette. Panneaux d'information manquant (...), non respects des signalétiques (...), tags, entourages d'arbres

non entretenus, fontaines fantômes. (...) «C'est efficace, car tout le monde participe. Cela permet de voir les problèmes avec des gens qui connaissent mieux leur quartier que nous», juge Thierry Philip.



# Grand Lyon Prospective - [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)



Rendez-vous sur [www.40ans.grandlyon.com](http://www.40ans.grandlyon.com)  
pour suivre le feuilleton des 40 ans du Grand Lyon

## LE GRAND LYON QUI DIALOGUE

*Directeur de la publication* : Jean-Loup Molin

*Responsable éditorial* : Pascale Fougère

*Investigations/Rédaction* : Cédric Polère

*Conception graphique, réalisation* : Crayon Bleu

*Réalisation* : Nathalie Joly

*Impression* : Service reprographie du Grand Lyon

*Crédits Photos* : Grand Lyon/Jacques Léone, Ville de Lyon, Bertrand Pichène ,  
BML fond Georges Vermard, association Les amis de la Terre (affiches)

*Remerciements* aux Archives du Grand Lyon

*Tirage* : 1 000 exemplaires

*Février 2010*